

VIVRE À GENÈVE



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 38
DÉCEMBRE 2010



VILLE DE
GENÈVE

ÉVÈNEMENT LE FESTIVAL ARBRES & LUMIÈRES ILLUMINATIONS POST TENEBRAS LUX NOUVEAUTÉ LE CORDON LUMINEUX DE LA RADE AUTORITÉS ENTRETIEN AVEC PIERRE MAUDET SÉCURITÉ LA JOURNÉE D'UN JEUNE SAPEUR -POMPIER ESPACES PUBLICS UN LIVRE SUR LES MARCHÉS AGENDA 21 GENÈVE SIGNE LES ENGAGEMENTS D'AALBORG LOGEMENT UN GESTE FORT POUR LES BAUX ASSOCIATIFS HANDICAP LE SURTITRAGE DANS LES THÉÂTRES EXPOSITION REDÉCOUVREZ LE MUSÉE ARIANA MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE ROME A SA NOUVELLE SALLE PERMANENTE CLOS VOLTAIRE UN BÂTIMENT PATRIMONIAL À LA DISPOSITION DE TOUS RÉNOVATION LES PASSAGES SOUS LES PONTS SOUS-TERRRE ET DE ST-GEORGES MOBILITÉ UNE OFFRE SUR LES ABONNEMENTS UNIRESO ÉNERGIE UNE MÉDAILLE D'OR POUR LA VILLE ÉCOLE NOUVEAU PRÉAU À CITÉ-JONCTION

SPORTS DE NEIGE SKIVILLE EST DE RETOUR SUR LA TREILLE



PROTÉGEZ L'AVENIR DE VOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

LA RÉALISATION D'UN PROJET DE VIE COMME CADEAU

Profitez des Fêtes de Noël et offrez à vos enfants ou petits-enfants le tremplin rêvé pour réaliser leurs projets : un revenu régulier dont ils pourront profiter au moment où ils en auront le plus besoin.

T+ 41 (0)22 817 17 17
www.rentesgenevoises.ch



RENTES GENEVOISES

Sécurisation de patrimoine depuis 1849



SPECTACLES

Grand Théâtre de Genève

Place Neuve
Tél. 022 418 31 30
www.geneveopera.ch

NB : certains spectacles se déroulent au Bâtiment des forces motrices

OPÉRA

Die lustige Witwe

● Du 14 au 31 décembre 2010

I Puritani

● Du 26 janvier au 13 février 2011

RECITAL

José Van Dam

● 5 décembre 2010

DANSE

Néfes

● Du 3 au 6 février 2011

A G E N D A

SOMMAIRE

3 AGENDA notre sélection

6 ZOOM festival, événement, manifestation

10 PORTRAITS B.ü.L.b. comix, Mourka et Pierre Jaccoud

14 ENTRETIEN questions à Pierre Maudet

16 SÉCURITÉ la journée d'un jeune sapeur-pompier

17 ESPACES PUBLICS un livre sur les marchés de Genève

19 VILLE PROPRE gel ou neige : la Voirie est prête

20 AGENDA 21 la Ville signe les Engagements d'Aalborg

21 AGENDA 21 l'entreprise espace-terroir.ch

22 LOGEMENT un geste fort pour les baux associatifs

23 VILLE INTERNATIONALE retour en images

24 HANDICAP le surtitrage dans les théâtres

25 EXPOSITION redécouvrez le Musée Ariana

26 MUSÉE Rome a sa nouvelle salle permanente

27 ART CONTEMPORAIN « le Commun », espace d'exposition

28 MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE la Grande Fête du Centenaire

29 VILLE UTILE adresses, web, chiffres clés, comment ça marche ?

30 AMÉNAGEMENT la rénovation du Clos Voltaire

32 LA VILLE AMÉNAGE le chantier Carré Vert

33 RÉNOVATION les passages sous les ponts Sous-Terre et de St-Georges

34 MOBILITÉ une offre sur les abonnements unireso

35 ÉNERGIE la Ville récompensée

36 CONSTRUCTION de nouveaux logements aux Grottes

37 ÉCOLES nouveau préau à Cité-Jonction

38 RETOUR EN IMAGES l'Horloge fleurie et la Journée des aînés

39 PETITE ENFANCE les droits des tout-petits

40 CARTE BLANCHE le photographe Stephan Torre

41 2011 les vœux des Autorités

42 CONSEIL MUNICIPAL les séances de septembre et octobre

Vivre à Genève

Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°38 décembre 2010

© Ville de Genève

Impression sur Cyclus Print mat recyclé

Rédaction

Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Nadine Allal
Ivan Armuna
Lionel Coudray
Basile Dinbergs
Jérôme Faas
Marc-André Haldimann
Stéphane Herzog
François Jacob
Matylda Levet-Hagmajer
Etienne Lezat
Véronique Lombard
Yolanka Mounir
Isabelle Naef-Galuba
Manuelle Pasquali
Isabelle Payot Wunderli
Barbara Pillonel
Anne-Claire Schumacher
Pierre-Yves Stucki
Marina Trayser
Cédric Waelti
Caroline Widmer
Dominique Wiedmer Graf

Direction générale de la Ville de Genève

Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3
Tél. 022 418 29 00
vivreageneve@ville-ge.ch
www.ville-ge.ch/vivreageneve

Illustration de couverture

Les illuminations de Noël
au pont des Bergues

Images

Dorothee Baumann
Flora Bevilacqua / MAH
B.ü.L.b. comix
Matthieu Chenal / SuisseEnergie
Claire Cuti
Basile Dinbergs
Roman Graf
Alain Grandchamp / Documentation
photographique Ville de Genève
Jean-Pierre Jaccoud Architecte
Bettina Jacot-Descombes
Didier Jordan
Thomas Maisonnasse
Fabienne Muller
Madame Paris / Alexandra Ruiz
Nathalie Sabato

Conception

Les Ateliers du Nord / Werner Jeker

Réalisation

Assemblage / Claire-Pascale Gentizon

Photolitho

Bombie

Impression

SRO-Kundig

Publicité

Publi Annonces SA
Rue Jacques-Grosselin 25
1227 Carouge
Tél. 022 308 68 78



Le Rath / place Neuve 1 / Tél. 022 418 33 40

Corot en Suisse

● Jusqu'au 9 janvier 2011

La Suisse est le pays le plus souvent visité par Jean-Baptiste Camille Corot. Son attachement s'explique par des raisons familiales et par ses liens avec de nombreux créateurs, dont Barthélemy Menn. L'exposition donne une signification singulière à ses différents séjours en Suisse et tente de mesurer l'influence de la topographie et de la lumière spécifique aux lieux dans l'évolution de son art.



Musée d'histoire des sciences / Villa Bartholoni / rue de Lausanne 128 / Tél. 022 418 50 60

Genève à la force de l'eau Une histoire de l'exploitation hydraulique à Genève

● Jusqu'au 10 janvier 2011

Les moulins ont été pendant près d'un millénaire le pilier des activités industrielles de la région. Cette énergie naturelle a permis le développement de machines capables de répéter des tâches pénibles. Les réseaux d'eau sous pression, puis d'électricité entraîneront leur déclin dès 1870. La crise énergétique qui se dessine en ce début du XXI^e siècle éclaire d'un jour nouveau les pratiques anciennes.

A

G

E

N

D

A

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Bibliothèque d'art
et d'archéologie
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 00
Cent ans de générosité
● Jusqu'au 30 avril 2011

Bibliothèque de Genève
Promenade des Bastions
Tél. 022 418 28 00
Abraham Trembley (1710-1784)
et la naissance
de la zoologie marine
● Jusqu'au 15 janvier 2011

Mon premier tour du monde :
collection Bernard Huber
● Du 2 février au 16 mai 2011

Cabinet d'arts graphiques
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 70
Félix Vallotton :
de la gravure à la peinture
● Jusqu'au 9 janvier 2011

Charles de Montaigne : dessins
● Du 17 février au 15 mai 2011

Maison Tavel
Rue du Puits-Saint-Pierre 6
Tél. 022 418 37 00
Comment Genève a grandi
● Jusqu'en automne 2011

Médiathèque –
Fonds d'art contemporain
de la Ville de Genève
Rue des Bains 34
Tél. 022 418 45 40
Points de mire /
Sur le petit écran
● Jusqu'à fin juin 2011

Musée Ariana
Avenue de la Paix 10
Tél. 022 418 54 50
La donation Clare van
Beusekom-Hamburger
Faïences et porcelaines
des XVI^e-XVIII^e siècles
● Jusqu'au 9 janvier 2011

Céramique d'artistes
du XX^e siècle –
legs Csaba Gaspar
● Jusqu'au 17 avril 2011

Musée d'art et d'histoire
Rue Charles-Galland 2
Tél. 022 418 26 00
Décor, design et industrie
Les arts appliqués à Genève
● Jusqu'au 1^{er} mai 2011

L'exposition du siècle!
Hier, aujourd'hui et demain
au Musée d'art et d'histoire
● Jusqu'au 31 décembre 2011

Un fonds de dessins à (re)
découvrir : Carlos Schwabe
1^{er} volet
● Jusqu'au 6 mars 2011

MEG Conches
Musée d'ethnographie
de Genève
Chemin Calendrini 7
Tél. 022 346 01 25
Traces de rêves
Peintures sur écorce
des aborigènes d'Australie
● Jusqu'au 27 février 2011

Musée d'histoire des sciences
Villa Bartholoni
Rue de Lausanne 128
Tél. 022 418 50 60
Genève à la force de l'eau
Une histoire de l'exploitation
hydraulique à Genève
● Jusqu'au 10 Janvier 2011

Gothard 1875 - 2010
● Jusqu'au 29 mars 2011

Elémentaire!
Une histoire de chimie
● Du 16 février 2011
au 9 janvier 2012

Muséum d'histoire naturelle
Route de Malagnou 1
Tél. 022 418 63 00
Supervolcan
● Jusqu'au 4 septembre 2011

L'aventure de la Terre
en bande dessinée
● Jusqu'au 30 janvier 2011

Le Rath
Place Neuve 1
Tél. 022 418 33 40
Corot en suisse
● Jusqu'au 9 janvier 2011

Points de mire / Sur le petit écran

● Jusqu'à fin juin 2011

Rattachée au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève, la Médiathèque est un espace de consultation, recherche et diffusion, dédié à l'art vidéo. Depuis septembre 2010, Geneviève Loup et Jean-Michel Baconnier proposent un regard personnel sur les collections d'œuvres vidéo, sur ce médium et son histoire par le biais d'une programmation régulière de projections, conférences et événements.



Muséum d'histoire naturelle / route de Malagnou 1 / Tél. 022 418 63 00

Volcans passion

● Jusqu'au 6 mars 2011

Des dessins, des gravures colorées et des tableaux d'une qualité extraordinaire et qui datent du 18^e au 20^e siècles documentent des phénomènes spectaculaires et fascinants du volcanisme. Chaque œuvre a une histoire parfois cocasse, quelques anecdotes sont racontées dans l'exposition. Cette collection, l'une des plus belles au monde, est celle de Pierre Matthey, un passionné de volcanologie.



FESTIVALS & ÉVÉNEMENTS

Skiville 2010

Piste de ski sur la Treille
● 8-12 décembre 2010

Patinoire aux Bastions
● Jusqu'à fin février 2011

Fête de l'Escalade

Dans toute la Ville
www.1602.ch
● 10-12 décembre 2010

Coupe de Noël

Quai du Jardin Anglais
www.coupedenoel.ch
● 19 décembre 2010

Festival Arbres & Lumières

Autour de la Rade
www.festivalarbresetlumieres.ch
● Jusqu'au 2 janvier 2011

Exposition des projets du concours d'aménagement des espaces publics autour de la gare CEVA des Eaux-Vives

Forum Faubourg
6, rue des Terreaux du Temple
● 11 - 28 janvier 2011

« Volcans du monde »
Mois du film documentaire
Muséum d'histoire naturelle
● 2-27 février 2011

Journée mondiale des zones
humides / Observation
des oiseaux d'eau hivernant
dans la rade
Jetée des Pâquis
● 6 février 2011

Retrouvez la centaine
de manifestations
organisées annuellement
à Genève sur le site
www.ville-geneve.ch/culture

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Disco sur glace
Patinoire des Vernets
17 décembre 2010

Finales d'automne
Tribune de Genève
et Super Finales 2010
Piscine des Vernets
18 décembre 2010

Karting sur glace
Patinoire des Vernets
18 décembre 2010

Cendrillon sur glace
Patinoire des Vernets
22 décembre 2010

6^e tournoi international
de Genève (basketball M16)
Centre sportif
de la Queue d'Arve
27-29 décembre 2010

44^e championnats interna-
tionaux de Genève 2011
(natation)
Piscine des Vernets
14-16 janvier 2011

Course des Vélodromes
romands
Centre sportif
de la Queue d'Arve
25 janvier 2011

Tour final du championnat
de LNA de hockey en salle
Centre sportif
du Bout-du-Monde
29-30 janvier 2011

9^e Open suisse de sambo
& sports de combat libre
Centre sportif
du Bois-des-Frères
5-6 février 2011

Le Challenge – Ski de fond
Sommand
6 février 2011

Karting sur glace
Patinoire des Vernets
12 février 2011

Festival Arbres & Lumières : les nouveautés de la 10^e édition



Quatorze œuvres sont présentées cette année, contre une dizaine habituellement.

Les célèbres figurines du jeu d'ordinateur Pacman, fil rouge du Festival.

Pour la troisième année consécutive, Genève est doublement illuminée pour la période des Fêtes. Aux traditionnelles illuminations de Noël qui parent les rues (lire ci-contre) fait écho le Festival Arbres & Lumières qui s'attache, précisément, aux arbres. Cette manifestation, qui propose à des artistes suisses et internationaux de renom de décorer les végétaux de la rade et de ses abords, célèbre sa 10^e édition.

Aspect naturel

Un programme enrichi a été élaboré pour l'occasion. Quatorze œuvres sont présentées cette année, contre une dizaine habituellement. Le tiers d'entre elles se concentre aux alentours du Jardin Anglais. Les autres installations se succèdent, régulièrement, du quai Général-Guisan à la rotonde du Mont-Blanc, en passant par la place des Bergues et le pont de la Machine, notamment.

Sur le pont de la Machine, justement, le public peut se replonger dans l'ambiance des éditions précédentes, les plus belles réussites visuelles y faisant l'objet d'une rétrospective sous forme de posters. Un fil rouge traverse ce Festival : les célèbres figurines du jeu d'ordinateur Pacman apparaissent tout autour de la rade, créant d'une part une unité visuelle, et jetant d'autre part des ponts entre Noël, la culture populaire des années 80 et la modernité.

Dès ses débuts, sous l'impulsion du Conseiller administratif Manuel Tornare, le Festival a proposé aux Genevoises et aux Genevois de poser un regard neuf sur leur ville, les fêtes de fin d'année et l'art contemporain. Il s'est aussi attaché à mettre en valeur l'arbre, à le magnifier vivant plutôt

que coupé. Les illuminations jettent un coup de projecteur bienvenu sur le splendide patrimoine arboré, sans lequel la rade et le centre-ville perdraient une bonne part de leur attrait.

Un partenariat bien établi et indispensable !

Les collaborateurs du Service des espaces verts sont indissociables de la réussite de ce rendez-vous. Seuls leur connaissance des arbres, leurs compétences techniques et les très nombreuses heures de travail nécessaires au montage et au démontage des œuvres permettent la rencontre harmonieuse de la recherche artistique et des particularités de la nature. Sans eux, et sans le soutien déterminant des partenaires privés de ce Festival, Julius Baer, Les Rentes Genevoises, Clariden Leu, Saxo Bank, Caran d'Ache, YES FM et Barclays Bank, réaliser une telle manifestation serait impossible.

La Ville de Genève est fière d'offrir à un large public ces créations qui démontrent que l'art est bien plus qu'une affaire d'initiés. Sa place est au cœur de la Cité, là où chacun peut en profiter pour, selon son humeur et ses envies, ravir ses yeux, remplir son cœur et dynamiser son imagination.

Bon Festival à toutes et à tous !

- **Festival Arbres & Lumières**
Jusqu'au 2 janvier 2011
www.festivalarbresetlumieres.ch



Une douce lumière blanche crée un lien entre les différents espaces de la ville tout en gardant une originalité à chaque coin de rue.

Post Tenebras Lux, un événement devenu une tradition

La ville s'illumine et la devise de Genève prend à nouveau tout son sens: *Post Tenebras Lux*.

L'attente était longue jusqu'au 1^{er} décembre. Depuis un mois, on pouvait voir ça et là l'équipe du Service logistique et manifestation s'affairer au montage des installations et au final, ça valait la peine d'attendre. En tout, ce sont plus de 7 tonnes de matériel, près de 750 millions de leds et 14 km de guirlandes qui ont été installés. Grâce à cette équipe de monteurs, on sent comme un air de Mourka (lire son portrait en page 13) qui revient dans le paysage urbain. Une douce lumière blanche qui crée un lien entre les différents espaces de la ville tout en gardant une originalité à chaque coin de rue.

Jonction entre les deux rives

Au fil des années, avec la volonté d'animer la ville même durant la période hivernale, le Conseiller administratif Pierre Maudet permet

aux illuminations de s'étendre, de prendre de l'ampleur, pour le plus grand plaisir des Genevoises et des Genevois. En 2010, c'est une très belle réalisation qui a vu le jour, avec l'habillage des barrières « Dufour » se situant sur le pont des Bergues et qui permet aujourd'hui de joindre les deux rives de la Ville.

Les passants sont ainsi amenés à traverser un pont de lumière pour finalement arriver sur une place du Rhône entièrement aménagée pour l'occasion. En effet, la yourte à fondues de l'association T-Interaction s'est installée pour quelques mois sur cette petite place avec comme décors une forêt d'arbres lumineux de cinq mètres de hauteur. Une belle animation dans ce point de passage incontournable de la ville.

Car l'hiver, même s'il fait froid et qu'il est souvent agréable de se retrouver bien au chaud chez soi, il est primordial de créer des zones de

rencontres et d'échanges qui soient non seulement confortables mais également conviviales.

Sur la place du Molard, une attention toute particulière a également été portée au traditionnel sapin de Noël. Son éclairage a été intégralement revu avec le concours du Service de l'éclairage public de la Ville de Genève avec comme résultat une consommation d'électricité divisée par dix.

Merci aux partenaires

Sans les partenaires privés, un tel projet n'aurait pu voir le jour. Cette année, les Rentes Genevoises ont rejoint l'équipe des sponsors avec la volonté de s'engager pour la Ville. Nos remerciements s'adressent donc tout particulièrement à cette grande entreprise de la place pour sa précieuse collaboration, ainsi qu'à la banque Syz et à tous les partenaires du premier jour, à savoir la Fondation pour le tourisme, SIG et les TPG.



Le cordon lumineux de la Rade, emblème de la vie nocturne genevoise, brille désormais de tous ses feux.

Le cordon lumineux de la Rade : éclairer mieux, consommer moins

Des Bains des Pâquis au Jet d'eau, en passant par le pont de la Machine, la Rade de Genève est soulignée de nuit par un cordon lumineux. Ces derniers mois, de nombreux trous le parsemaient car les ampoules arrivées en fin de vie n'étaient pas remplacées. En effet, la Ville de Genève avait le projet de remplacer les 4200 lampes à incandescence qui constituent le cordon et qui ne seront plus commercialisées dès l'automne 2012, par un modèle plus économe en énergie.

Nouvelle lampe

Développée expressément pour cet usage par la Ville de Genève, cette nouvelle lampe produit la même lumière chaude que la précédente et en conserve le même effet lumineux « étoilé ». Très légère, sa forme en « poire » est identique à celle du modèle précédent. L'esthétique d'ensemble du cordon est donc maintenue, ce qui constituait une volonté ferme de la Ville.

Diminution de 90%!

Les différences se situent à un autre niveau : d'une puissance de 1,5W au lieu de 15, cette nouvelle lampe permet de diminuer de 90% la consommation d'électricité. Et donc induit une réduction significative des dépenses pour la Ville. Sa durée de vie est 5 fois plus grande qu'aujourd'hui : les coûts d'entretien du cordon en sont diminués d'autant, puisque qu'ils n'interviendront que tous les 5 ans seulement au lieu de chaque année jusqu'à aujourd'hui. Enfin, cette nouvelle lampe permet de réduire la production de CO2 de 21,8 tonnes par an.

Dans un premier temps, la Ville de Genève a cherché sur le marché une lampe correspondant à ces attentes. Comme rien n'existait, elle s'est lancée dans le développement de sa propre lampe, à base de LED (diodes électro-luminescentes). Plusieurs essais et plusieurs prototypes ont été nécessaires avant d'arriver à ce modèle à faible consommation énergétique, mais dont l'effet lumineux reste identique à celui de la lampe à incandescence.

Le cordon lumineux de la Rade, emblème de la vie nocturne genevoise, brille désormais de tous ses feux, mettant en valeur ce site prestigieux et constitutif de l'image de Genève.



- **Skiville 2010**
Du 8 au 12 décembre :
piste de ski sur la Treille
Jusqu'à fin février 2011 :
patinoire aux Bastions

La saison 4 de Skiville est attendue par tous les fans !

Quand l'hiver s'invite à Genève, Skiville offre une expérience originale au cœur de la cité : chausser ses lattes en plein centre urbain. Face au succès rencontré par la piste de ski sur la Treille depuis trois ans, la saison 4 est attendue par tous les fans ! A découvrir en première genevoise dès le 8 décembre !

Une affluence exceptionnelle, un public enthousiaste, un engouement général, Skiville continue de s'imposer comme LA manifestation à ne pas manquer pour les amateurs de sport de neige, de nature alpine et d'écologie urbaine.

Ludique et convivial

Du 8 au 12 décembre, le cœur de la Vieille-Ville se pare de blanc pour proposer aux Genevoises et aux Genevois qui n'ont pas la chance de se rendre à la montagne la possibilité de s'immerger dans une ambiance neige-chalet chaleureuse. Skieurs avertis et novices, enfants et adultes bénéficient d'un encadrement professionnel, dans un esprit ludique et convivial. L'an dernier, des centaines de petits écoliers ont pu dévaler la Treille, tandis que plusieurs dizaines de femmes migrantes accueillies à Camarada y ont vécu une première expérience de la neige qui a marqué les esprits.

Par ailleurs, des expositions interactives permettent aux visiteurs et aux écoles de découvrir l'extraordinaire diversité de la flore et faune alpines au fil des nombreuses activités didactiques.

Le pôle hiver mis en place par le Service des sports se décline sous deux facettes. Tandis que la Treille accueille la piste de ski et son village, une patinoire est installée, jusqu'au mois de février, en plein cœur de la Promenade des Bastions. Ambiance viennoise garantie. L'accès à la piste de ski et à la patinoire demeure gratuit. Seule la mise à disposition des patins est payante (2 francs).

Que les esprits chagrins se rassurent : cette année encore, le Conseiller administratif Manuel Tornare a insisté pour que sports, environnement et convivialité coexistent en bonne harmonie. Les voisins de la Treille sont particulièrement accueillis par les organisateurs. Par contre, les canons à neige et autres produits chimiques sont prohibés. La qualité du tapis neigeux sera donc à la mesure des caprices et des variations de la météo. C'est aussi cela la nature !

Amateurs de sports d'hiver ou spectateurs curieux, enfants, touristes ou habitants, tous ont une place et un bon moment à passer lors de ces journées Skiville.



Chaque livre est travaillé comme un objet précieux, servi par une connaissance profonde des mondes de l'encre et du papier.

Le secret de B.ü.L.b comix : passion, conviction et savoir-faire

Les éditions B.ü.L.b comix proposent depuis 1997 des «Bandes dessinées utopiques à Lire dans son bain». Rencontre avec le fondateur, Nicolas Robel, et son associé, Mathieu Christe, qui produisent des livres atypiques, selon leurs envies et dans un esprit de proximité, domestiquant les contraintes avec créativité.

Passion pour la typographie, l'illustration, le papier, les objets, les problèmes à résoudre, ou plutôt les astuces, pour la classification. On met tout ensemble et cela donne une petite maison d'édition d'art séquentiel, comme elle aime à se nommer, indépendante jusque dans son manifeste militantiste qui révèle un véritable état d'esprit : do it yourself - pliage et emboîtement sont ici faits à la main ; affranchissement des modes et des effets hit parade ; tout bénéfice financier est injecté dans de nouveaux projets ; chaque collection est pensée en fonction de la perte de papier minimale et

du procédé d'impression initial : la photocopie ; pas de réimpression des livres épuisés ; tout est imprimé à Genève, etc. On compte environ 120 auteurs de tous horizons au catalogue des coups de cœur de Nicolas Robel et de Mathieu Christe. La volonté éditoriale s'oriente vers le poétique, toujours accessible.

Solide expérience

La passion comme moteur, donc, la conviction comme carburant et beaucoup de savoir-faire comme outil. Nicolas Robel et Mathieu Christe sont tous deux issus de l'ancienne Ecole supérieure d'arts appliqués où ils ont acquis une formation de communicateur visuel, et ils peuvent se prévaloir d'une solide expérience dans le graphisme. Chaque livre est travaillé comme un objet précieux, servi par une connaissance profonde des mondes de l'encre et du papier. «On peut faire beaucoup avec peu, la qualité réside dans les détails.»

Il est vrai qu'ici le hasard est maîtrisé ; le fil ininterrompu de la réflexion remonte aux années d'enfance, celles de Nicolas Robel, dont les journées passées à construire des cabanes ou des caisses à savon sur le modèle Bugatti figolées jusqu'au dernier trait de peinture ont été cruciales dans l'apprentissage de la débrouillardise.

Une méticulosité à toute épreuve

Un doigté qui se perpétue aujourd'hui, doublé d'une méticulosité à toute épreuve – la démonstration des livres pliés à la main fait place à une discussion sur les encres plus ou moins noires de certaines photocopieuses – qui se soldent par un résultat à mi-chemin entre le livre d'artiste et la bande dessinée, le tout à prix abordable.

Une ambiance de laboratoire d'idées

Autre rapport au passé: les racines punk et l'influence de la mouvance hardcore straightedge du milieu des années 80 qui font régner un esprit label sur B.ü.L.b comix. Nicolas Robel se revendique d'un mélange de culture européenne et Nord américaine que l'on retrouve dans le nom même de la maison d'édition. A l'origine B.ü.L.b vient de l'anglais «bulb» - ampoule. L'image de l'ampoule nous amène tout droit vers l'«Eurêka», l'idée, la solution. Comme tout acte de création sous-tend une part d'inconscient, l'ampoule renvoie également aux lectures d'enfance du fondateur de B.ü.L.b comix. Nicolas Robel était fan de Filament, petit robot à tête d'ampoule qui assistait l'inventeur Geo Trouvetou dans les bandes dessinées de Picsou. Les deux associés travaillent précisément dans une ambiance de laboratoire d'idées où l'on prend le temps de bien faire les choses. Sommet de la cohérence, les différentes collections éditées par B.ü.L.b comix se classent en watts: 2 [w], 25 [w], 40 [w] et X [w].



Nicolas Robel et Mathieu Christe, fondateur et associé des éditions B.ü.L.b comix.

● Pour en savoir plus et commander en ligne www.bulbfactory.ch/comix



Docteurs :

- S. Besse Seligman
- Monica Deac
- Barbara Stryjenski
- Alex Troxler



- CT 64 barrettes
- IRM 1.5 Tesla
- Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
- Échographie
- Mammographie digitalisée
- Imagerie cardiovasculaire non invasive
- Ostéodensitométrie
- Archivage numérique

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 18 H

Pierre Jaccoud, moteur des bénévoles

« J'ai pas mal voyagé et je sais que les qualités de cœur n'ont rien à faire avec la nationalité, le revenu et la couleur de la peau. »



Vivre à Genève entend profiter de l'Année européenne du bénévolat pour vous dresser le portrait d'hommes et de femmes qui ont choisi de donner du temps, de l'énergie et du cœur aux autres. Première rencontre avec Pierre Jaccoud, coordinateur des bénévoles du Réveillon du Service social.

Dans la marmite de Pierre Jaccoud, le repas du Réveillon 2010 du Service social mijote déjà! Au menu de la soirée, un cadre chaleureux – la maison communale de Plainpalais – un repas de fête – et des animations jusqu'à 2 heures du matin. Pour ce 31, la brigade des bénévoles est forte de 80 personnes qui vont assurer le bon déroulement de cette soirée spéciale.

Énergie et créativité

Plus de 600 convives, usagers réguliers du Service social ou personnes isolées qui cherchent un peu de réconfort, sont attendues, y compris avec leurs enfants. Réconforter, entourer, apporter de la chaleur humaine: voilà ce qui motive Pierre Jaccoud, organisateur-né, meneur d'hommes, bourré d'énergie et de créativité. Les Fêtes de Noël entre enfants, sapin et cheminée, ce n'est plus pour lui. Ni pour ses enfants d'ailleurs. Depuis qu'il a proposé l'expérience «bénévole» au service des plus démunis, ils en redemandent et sont chaque année de l'aventure avec lui.

Avant le Réveillon du Service social, l'homme a déjà marqué de son empreinte les Noël à Palexpo et les restos du cœur en France voisine. C'est qu'il aime organiser, planifier... «J'énerve les gens avec mon côté strict et méthodique mais, très vite, même les socio se font à moi.» Les socio du Club Social Rive Gauche coordonnent la manifestation. Comme il dit, «ce sont des artistes et les plus grands artistes ont des équipes techniques, des imprésarios, un back office.» Le back office, c'est sa troupe et lui.

La Bible mais aussi le Coran

Et il faut que ça roule. Sans stress, ni éclat de voix. Avec calme et précision, le sourire en plus. Du décor au bal de fin de soirée, de la terrine à la bombe glacée, rien n'est laissé au hasard de cet expert en commerce, formateur d'acheteurs sur les marchés, logisticien et spécialiste maritime. Car pour que cette chaîne de la solidarité soit en place, il faut que tous les maillons brillent.

Son environnement familial et son éducation l'ont ouvert aux autres; les expériences de la vie l'ont marqué et le reste est venu au fil des rencontres et des lectures. «J'ai relu la Bible mais aussi le Coran. Cela m'a ouvert l'esprit et surtout permis de corriger bien des bêtises que l'on entend sur l'Islam. J'ai pas mal voyagé et je sais que les qualités de cœur n'ont rien à faire

avec la nationalité, le revenu et la couleur de la peau.» Déçu par ce que les hommes ont fait des grands textes, aujourd'hui il «choisit» ses amis parmi celles et ceux qui «n'affichent pas des convictions mais posent des actes». Les bénévoles par exemple. Ils sont ainsi plus de 250 à s'être laissés embarqués dans une association de coordination des bénévoles. Tous motivés par sa devise «A quoi ça sert d'être heureux tout seul?»

Vous vous sentez appelé?

Pierre Jaccoud sait organiser la fête pour les plus isolés. Il fait aussi la fête avec ses copains. Le 31, dès 2 heures du matin, quand les bénéficiaires du Service social rentrent chez eux, la fête des bénévoles commence. Et, de celle-là, on ne vous en dira rien.

Vous vous sentez appelé? N'hésitez pas. Jaccoud recrute. Et au-delà du 31 décembre, il a des projets plein la tête pour faire partager son amour du prochain.

● E-mail : pi.jaccoud@romandie.com



Mourka: «Ce que j'apprécie à Genève, c'est que le concept d'illuminations a fait l'objet d'une véritable réflexion de la part de la Ville».

Mourka, l'artiste qui habille Genève de lumière

Depuis des lustres, les hommes éprouvent le besoin, lors des longs mois d'hiver, d'habiller leurs lieux de vie de lumières en tous genres. Mourka perpétue cette tradition à Genève depuis trois ans, en tant que conceptrice du projet *Post Tenebras Lux* (lire en page 7).

Cette Parisienne de 41 ans a très tôt été attirée par les fêtes qui jalonnent l'hiver et aident à le rendre moins long. Lors de ses études aux Beaux-Arts de Bordeaux, elle redonne vie à la tradition du Mardi Gras au sein de son école, puis dans le centre ville. Creusant dans l'histoire de ces célébrations hivernales, elle réalise que depuis des siècles, des cultes sont célébrés autour de la lumière, plus particulièrement à l'approche du solstice d'hiver.

Paris et Bordeaux

Son premier projet «lumineux» se concrétise en 1995 à Paris. Avec un collectif d'artistes, elle habille les lampadaires d'un square situé der-

rière l'église du Sacré Cœur. Mais à sa grande déception, le parc n'est pas accessible de nuit. Elle remet ça deux ans plus tard, à Bordeaux, en inaugurant son premier parcours lumière. Qui en préfigurera de nombreux autres.

Genève, un beau terrain de jeu

En 2008, c'est à elle que la Ville de Genève confie la mise en scène de son concept *Post Tenebras Lux*. «Je suis arrivée sans a priori, me disant simplement que Genève constituait un beau terrain de jeu!», confie Mourka.

Depuis, une véritable complicité s'est installée avec ses partenaires genevois que sont le Service logistique et manifestations, les «Artisans de l'arbre», ainsi que les Services industriels. «A partir de mes idées, ils me disent ce qui est réalisable sur le terrain». Travaillant seule à la réalisation de ses projets, ces conseils sont précieux. Mourka est toutefois épaulée par son mari, qui n'est pas étranger au monde de la

lumière puisqu'il a été Directeur artistique de la Fête des Lumières de Lyon durant plusieurs années.

Après l'hiver, le printemps!

«Ce que j'apprécie à Genève, c'est que le concept d'illuminations a fait l'objet d'une véritable réflexion de la part de la Ville et a été pensé sur le long terme, dans une volonté d'harmonie. Ça m'a beaucoup plu car j'aime travailler sur mesure en fonction du contexte urbain et historique, ce qui correspondait bien aux attentes de la Ville et de la Fondation pour le Tourisme.»

Ses prochains projets? «Un jardin où les fleurs se baladent et créent des effets de couleur... après l'hiver, le printemps!».

Pierre Maudet, Conseiller administratif

en charge de l'environnement urbain et de la sécurité

« Améliorons ensemble la qualité de vie quotidienne à Genève! »

Pierre Maudet, magistrat en charge du Département de l'environnement urbain et de la sécurité (DEUS), fait le point sur quelques projets phares de l'année écoulée et nous parle d'avenir. Le DEUS est composé de près de 1'000 hommes et femmes qui travaillent tous pour des services ayant un lien plus ou moins direct avec la gestion du domaine public: le Service d'incendie et de secours, Voirie - Ville propre, la Direction des services d'information et de communication, le Service logistique et manifestations, ainsi que le Service de la sécurité et de l'espace publics.

Pierre Maudet, Genève est entrée dans une période particulière...

L'arrivée de l'hiver, l'approche des Fêtes de fin d'année et tout particulièrement de Noël plongent en effet la ville dans une ambiance particulière, féérique et festive. Cette année encore, le concept d'illuminations *Post Tenebras Lux* va habiller Genève de lumières. Je suis particulièrement heureux des aménagements qui se développent, toujours en harmonie avec l'environnement urbain. Cette année, avec l'illumination des barrières « Dufour » sur le pont des Bergues, les deux rives du lac seront reliées par un arc de lumière qui arrivera sur une place du Rhône aménagée en conséquence...

Mais l'hiver, c'est aussi l'arrivée de la neige !

Nous devons en effet nous y préparer. Cette tâche est principalement celle de la Voirie, qui met en place chaque année, de mi-novembre jusqu'à fin mars, un dispositif opérationnel 24 heures sur 24 pour garan-

tir la viabilité des routes. Mais faire en sorte que l'on puisse circuler sans encombre dans Genève est l'affaire de tous. Il est en effet du devoir des propriétaires et des régies de déblayer les trottoirs se trouvant devant leur immeuble ou leur maison, les équipes de la Voirie n'intervenant là qu'en soutien. Si chacun y met du sien, les risques de se casser une jambe en glissant sur un trottoir enneigé seront nettement réduits!

La responsabilité individuelle semble être une valeur qui vous tient à cœur...

Une société dans laquelle chacun se sent bien n'est possible et ne peut se développer qu'avec l'aide et l'engagement de chacun. Seules, les autorités ne peuvent rien faire. Et ce n'est d'ailleurs pas leur rôle. Par de petits gestes quotidiens, que cela soit en triant ses déchets, en économisant l'énergie consommée au travail ou à la maison, ou en veillant à la propreté de nos rues et de nos parcs, on contribue concrètement à l'amélioration de notre qualité de vie.

Les efforts des autorités sont aussi soutenus. Par exemple d'ici à 2012, 4'500 points lumineux seront remplacés sur les quelque 13'000 de l'éclairage public, ce qui permettra de réduire la consommation d'électricité de 30% mais aussi et surtout de renforcer la sécurité concrètement dans les quartiers. J'espère aussi que le Conseil municipal décidera finalement d'approuver la création en nombre significatif de nouveaux postes de policiers de proximité, essentiels tant pour la prévention que pour la répression de toutes les incivilités que nous connaissons aujourd'hui dans nos rues.



« Une société dans laquelle chacun se sent bien n'est possible et ne peut se développer qu'avec l'aide et l'engagement de chacun. Seules, les autorités ne peuvent rien faire. »

Que signifie pour vous la « qualité de vie » ?

Je l'associe à plusieurs mots, sur lesquels j'oriente le travail de mon Département depuis bientôt 4 ans : proximité, sécurité, tolérance et respect.

Tout d'abord proximité de la Ville avec ses habitants et face à leurs attentes. En septembre dernier, nous avons par exemple inauguré un nouveau marché dans le quartier des Grottes, qui a la particularité d'être ouvert de 16h30 à 20h. Cet horaire permet de répondre au désir des habitants du quartier et de s'adapter au rythme de vie des personnes actives qui souhaitent pouvoir acheter des produits frais au retour du travail.

Par ailleurs, j'ai tenu à ce que les terrasses puissent rester ouvertes toute l'année. J'aimerais que les espaces publics continuent à vivre durant l'hiver comme on peut le voir dans les villes du nord, réputées pour leurs hivers rigoureux. De nombreuses terrasses ont décidé de jouer le jeu puisque près de 250 cafetiers - restaurateurs ont pris cette option dès cette année.

Mais aussi proximité également dans la sécurité ?

Oui ! C'est d'ailleurs la priorité que j'ai fixée aux agents de la Police municipale : connaître parfaitement son quartier et les acteurs qui le font vivre. Etre à l'écoute de la population pour régler les problèmes en amont. Sans en oublier le volet répressif lorsqu'il s'avère nécessaire. Lors du recrutement de quelque 25 nouveaux agents proposés par le Conseil administratif, nous privilégierons celles et ceux qui connaissent les secteurs dans

lesquels ils vont évoluer. Cela permettra d'enraciner encore davantage les postes existants, mais aussi les trois nouveaux qui seront créés d'ici 2015 au Petit-Saconnex, aux Acacias et dans le quartier de Champel/Roseraie.

Quid de la tolérance et du respect ?

A nouveau, elles sont l'affaire de chacun ! Mais il faut parfois les rappeler, par des actions concrètes sur le terrain. Certaines dents ont grincé lorsque la Police municipale, en octobre dernier, a tapé sur les doigts des cyclistes qui circulent en trombe dans les parcs ou sur les trottoirs, au mépris des règles élémentaires de la circulation. Mais amender une toute petite frange de cyclistes qui ne respectent pas les autres usagers et les mettent en danger, c'est protéger tous les autres utilisateurs de la petite reine ! Et rappeler que pour cohabiter dans un espace aussi réduit qu'est Genève, la tolérance et le respect sont des valeurs capitales.

Finalement, ma mission consiste avant tout à rendre possible une meilleure qualité de vie en Ville de Genève, par plus de propreté, de sécurité et de tranquillité. La route pour y parvenir est encore longue car ce sont des résultats qui ne se décrètent pas mais qui se construisent. Ensemble. Avec la participation consciente et volontaire de chacune et de chacun.

La journée tout feu tout flamme d'un jeune sapeur-pompier

Cette journée constitue le baptême du feu pour les plus jeunes sapeurs-pompiers.



L'association des jeunes sapeurs-pompiers est ouverte aux garçons et aux filles âgés entre 11 et 13 ans lors de leur initiation. La formation se déroule chaque lundi soir avec en alternance des cours de natation, gymnastique et techniques du feu. Ces cours sont dispensés bénévolement par des moniteurs professionnels et volontaires, qui s'engagent pour transmettre à ces jeunes la valeur de la vie et les gestes qui peuvent la sauver. Voici le récit d'un jeune sapeur-pompier, Pierre Barlow, qui évoque sa journée nommée « Maison de Feu » au Centre de formation de Richelien.

« Samedi 19 juin 2010, 7h45, Centre de formation du Service d'incendie et de secours (SIS) à Richelien. Nous, les jeunes sapeurs-pompiers de la Ville de Genève (JSP), sommes tous alignés pour l'appel. C'est notre journée nommée « Maison de Feu ». Lors de cette journée, nous mettons en pratique tout ce que nous avons appris durant nos cours; que ce soit l'extinction d'un feu, dresser une échelle ou le sauvetage d'une personne en détresse. De plus, ce jour est le baptême du feu pour les plus jeunes d'entre nous.

La Renault devient un cabriolet...

Le matin, nous suivons un cours de prévention routière par l'Association Road Cross, puis une démonstration de désincarcération d'un véhicule accidenté par le SIS. Pendant l'exercice, l'un de nos moniteurs nous explique chaque étape de l'intervention. Après la démonstration, la Renault devient un joli coupé cabriolet.

Dès 13h, après un bon repas, les parents arrivent pour le « garde à vous » dans les nouvelles tenues de feu. Puis l'après-midi se déroule autour de trois différents postes.

Le premier poste consiste à éteindre le feu dans les niches par divers moyens d'extinction, comme le saut pompe ou l'extincteur. Nos moniteurs nous expliquent comment procéder à l'extinction, les dangers liés au feu et les moyens de propagation du feu. Les parents sont aussi invités à participer en essayant d'éteindre un feu de friteuse avec une serpillière humide. Un geste simple et souvent méconnu.

L'importance des gestes qui sauvent

Au deuxième poste, des ambulanciers du SIS nous présentent avec fierté leur magnifique véhicule qui contient une panoplie de matériel pour sauver une vie. Après cette présentation, un exercice nous amène à porter secours à une personne tombée de trois mètres. On a pu ainsi se rendre compte de l'importance de certains gestes qui sont primordiaux pour la survie d'un blessé.

Au troisième poste, il y a le simulateur; un container dont l'intérieur représente une maison munie d'une cuisine, d'un salon et d'une cage d'escalier. Le simulateur arrive à reproduire l'effet d'un feu de maison tout en utilisant du gaz car l'alimentation du gaz est réglée par les pompiers. Les jeunes entrent par deux, munis d'une lance incendie avec pour mission d'éteindre le feu. Un moniteur leur explique en

même temps le comportement à adopter face au feu.

Un danger redoutable: le flash-over

De plus, nous découvrons ce qu'est un flash-over. Cela arrive lorsque des gaz chauds s'embrasent. On a l'impression que les flammes courent au plafond. C'est une expérience peu banale et l'un des dangers les plus redoutés des pompiers. Il va sans dire que nous avons du temps pour nous hydrater entre les postes. Eau pour éteindre le feu et eau pour notre soif!

Le temps s'est envolé, il est déjà 16h30 et l'ordre du repli est donné car nous devons ranger le matériel déployé. Les tuyaux sont pliés, les hydrantes fermées...

A la fin du repli, nous sommes tous dans nos tenues de feu, au « garde à vous », tout comme nos moniteurs. Notre Président, l'appointé Eric May, nous parle de l'année écoulée. Il félicite ceux d'entre nous qui partent « à la retraite » et ceux qui sont promus. Nous avons aussi l'honneur de rencontrer, lors de cette cérémonie, le Lieutenant-Colonel Raymond Wicky, Commandant du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, ainsi que Pierre Maudet, Magistrat, et d'autres personnalités. En tout et pour tout, c'est un moment fort en émotion pour nous tous. »

Découvrir les marchés de Genève ... c'est les adorer !

Les marchés de Genève regorgent de souvenirs et d'anecdotes que le Département de l'environnement urbain et de la sécurité a souhaité retracer dans un livre.

Les auteurs, Jérôme Estèbe à la plume et Olivier Vogelsang derrière l'objectif, ont réalisé un véritable travail d'enquête, à la recherche du clin d'œil, du coup de gueule ou de la mise en boîte. Un très joli portrait des nombreux marchands qui font vivre les quartiers de la ville à travers les saisons.

Pour vous donner envie, voici quelques lignes de Jérôme Estèbe en guise d'introduction :

« Il paraît que Genève est une ville froide et coincée, calculatrice et intimidante, où l'austérité calviniste n'en finit pas de planer sur les

toits. Et bien, il suffit d'aller se promener sur les marchés de la ville pour voir ces clichés voler en éclats. D'aller s'immerger dans le monde foisonnant et hirsute des Puces, avec ses brocs forts en gueule et ses chineurs fébriles. D'aller faire ses emplettes le samedi sur le Boulevard Helvétique, qui offre un panorama maraîcher mirobolant. D'aller traquer les reliures rétro à la Fusterie ou les fromages odoriférants le dimanche sur la Plaine. Avec ses personnages et ses rituels, ses cageots de salades et ses antiquités insolites, les marchés de Genève amènent à la ville lumière et chaleur, gouaille et couleurs. Les découvrir, c'est les adorer. »

N'hésitez pas à vous rendre dans la librairie la plus proche pour découvrir ce petit bijou.

Genève et ses marchés

Jérôme Estèbe et Olivier Vogelsang,
Editions Glénat



**LES
ENERGIVORES
NOUS ONT
ENVAHIS !**

WANTED

1.80

**PRIME OFFERTE
AUX CHASSEURS D'ÉNERGIVORES !**

OPÉRATION DOUBLÉCO: inscription gratuite sur eco21.ch

www.eco21.ch

éco21
Ensemble pour consommer moins





**RÉACTIVE, PROCHE, À L'ÉCOUTE,
MA POLICE ME SIMPLIFIE LA VILLE.
022 418 22 22 de 6h. à minuit**

WWW.POLICE-MUNICIPALE.CH



En cas de gel ou de neige, la Voirie se tient prête à la moindre alerte

Depuis la mi-novembre et jusqu'à fin mars, le Service Voirie - Ville propre met en place un dispositif 24 heures sur 24. À la moindre alerte de gel ou de chutes de neige, il intervient selon une organisation bien définie qui sécurise en premier lieu les axes prioritaires où circulent les ambulances, les véhicules de pompiers, de police et les transports publics.

Les trottoirs

En cas de verglas ou de chutes de neige, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Légalement, ce travail incombe d'abord aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou toute autre personne remplaçante désignée par le régisseur ou le propriétaire. S'il n'y a pas de trottoir, le nettoyage est effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres. Les équipes du Service Voirie - Ville propre, à pied ou au volant de petits engins de déneigement, interviennent quant à elles en soutien.

Nouveaux silos à fondants chimiques

Cette année, la Ville de Genève a décidé de s'équiper de nouveaux silos pour les fondants chimiques, appelés plus communément « sel à épandre ». Les anciennes infrastructures, situées à la Voirie et datant de 1966, ont été détruites pendant l'été 2010 pour laisser place à de nouveaux silos construits en bois et de plus grande capacité.

Espérons que l'hiver soit clément mais qu'il nous amène néanmoins un joli manteau neigeux pour le plaisir des plus petits et l'émerveillement des plus grands.

MARCHONS ENSEMBLE POUR DES TROTTOIRS PROPRES.



L'hiver, pensez à déneiger au plus tôt.
Laissez un passage **d'au moins 2 mètres** le long des bâtiments et dégagez les écoulements des eaux.

(Réf. Loi cantonale F3 15.04)



Le reste de l'année, pensez à balayer :
avant 8h devant les établissements publics et
avant 8h30 devant les propriétés et immeubles.

(Réf. Loi cantonale F3 15.04)

Environnement, économie locale et cohésion sociale : Genève s'engage à devenir toujours plus « durable »



Mme Sandrine Salerno, Maire de Genève, et MM. les Conseillers administratifs Manuel Tornare, Patrice Mugny et Pierre Maudet signent les Engagements d'Aalborg.



Le Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève.

Comment passer des principes à des actions concrètes et mesurables en matière de développement durable? Pour atteindre ce but ambitieux, la Ville de Genève a signé le 24 septembre 2010 les *Engagements d'Aalborg*, qui couvrent l'ensemble des thématiques concernées, de la gouvernance participative à la bonne gestion des ressources naturelles et financières, de la cohésion sociale à la lutte pour le climat.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Palais Eynard, en présence de Mme Sandrine Salerno, Maire de Genève, et de MM. les Conseillers administratifs Pierre Maudet, Patrice Mugny et Manuel Tornare. De nombreux élu-e-s du Conseil municipal, des collaboratrices et collaborateurs de l'administration municipale ainsi que des représentant-e-s de la société civile – étaient également présent-e-s.

Genève est la troisième collectivité de Suisse à signer ce programme européen. La Ville a tout d'abord dressé un état des lieux du développement durable sur son territoire à travers un large processus participatif. Il en a découlé treize objectifs prioritaires qui seront mis en œuvre entre 2011 et 2014. L'état d'avancement des projets sera mesuré par des indicateurs qui permettront aux habitant-e-s d'être informé-e-s en continu. Le Programme stratégique de développement durable de la Ville de Genève, qui est téléchargeable sur le site Internet de la Ville et également disponible sur demande auprès de la Délégation Agenda 21.

Treize objectifs prioritaires :

Vision partagée du développement durable / Participation / Qualité de l'air local / Énergie et climat / Biodiversité / Achats responsables / Aménagement du territoire / Mobilité / Actions communautaires de proximité / Économie locale / Conditions de travail / Culture / Coopération.

Les projets en lien avec ces objectifs seront présentés de façon plus détaillée dans les prochaines éditions de *Vivre à Genève*. Tous visent à offrir une meilleure qualité de vie aux habitant-e-s de Genève, tout en réduisant l'impact environnemental. Par exemple, la Ville s'engage à assainir son parc de véhicules, ce qui diminuera la pollution de l'air et le bruit des engins. Ou encore, par une meilleure isolation, la Ville pourra réduire de moitié l'énergie destinée au chauffage de ses immeubles.

L'utilisation des produits du terroir local sera promue dans de nombreuses cuisines (restaurants scolaires, établissements dont la Ville est propriétaire,...). Et l'accès à la culture sera facilité pour tous les publics, sans distinction d'âge, de revenu, d'origine ou de handicap. Cet échantillon non exhaustif des actions prévues par le programme stratégique illustre l'envergure et la diversité des engagements pris par la Ville.

Collaboration transversale

La mise en œuvre des objectifs sera le fruit d'une collaboration transversale entre les différents départements et la Délégation Agenda 21. Par ailleurs, la Ville continuera à privilégier la participation sous ses différentes formes. Diverses manifestations, actions d'information et d'échange avec les habitant-e-s sont prévus au sein des quartiers, ainsi que dans le cadre du Festival du développement durable, qui aura lieu en mai 2011. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer afin d'échanger autour de notre vision!

En alliant protection de l'environnement, soutien à une économie de proximité et renforcement de la cohésion sociale, la Ville de Genève souhaite contribuer de façon significative à la qualité de vie locale, sans compromettre celle des habitant-e-s d'autres régions du globe, ni celle des générations futures.

Délégation Agenda 21

Rue de l'Hôtel-de-Ville 5
1204 Genève
Tél. 022 418 22 27 / 49
nadine.allal@ville-ge.ch,
jean-pascal.gillig@ville-ge.ch

● Pour en savoir plus

www.ville-geneve.ch/themes/developpement-durable-energie/engagements-aalborg/

Label «Genève Région – Terre Avenir» : il promeut le maintien d'une agriculture de proximité produite dans le respect de l'environnement et des conditions de travail décentes et équitables. Ceci implique, en outre, l'exclusion des plantes et animaux génétiquement modifiés et requiert la production intégrée. Les produits GRTA doivent satisfaire à toutes les exigences de saveur et de fraîcheur. Actuellement, cela représente plus de 70 variétés de légumes, fruits – y compris sous forme de jus –, miel, vins, champignons, différentes sortes de viandes et charcuteries et 23 types de plantes aromatiques et d'ornement, produits de boulangeries, huiles, etc.
www.opage.ch

Fourchette verte, le label de l'alimentation saine : il s'agit d'un label décerné aux restaurants qui proposent un plat du jour équilibré en respectant les critères de la pyramide alimentaire. Actuellement, près de 1000 restaurants sont labellisés, dont 250 à Genève.
www.fourchetteverte.ch

Agriculture contractuelle de proximité (ACP) : sur la base du concept de la souveraineté alimentaire, les démarches d'ACP donnent la priorité à la production de proximité et permettent de fixer des prix équitables liés aux coûts de production et de transformation. Grâce à un contrat entre consommateurs et producteurs, le prix, la qualité, la quantité et la date de livraison sont fixés d'avance, ce qui favorise l'échange direct et la transparence. Les quelque 20 initiatives romandes (dont 7 à Genève) se sont formées en Fédération (FRACP). A Genève, plus de 3500 foyers bénéficient de ce mode d'approvisionnement.
www.acp.ch/websites/acp/

L'Union maraîchère de Genève (UMG) : créée en 1949, cette coopérative regroupe une trentaine de producteurs du canton et de la zone franche, soit quelque 350 emplois. Ce sont des circonstances exceptionnelles, provoquées par l'ouverture rapide des marchés suite à la fin de la guerre, qui ont amené les maraîchers genevois à créer cette coopérative pour sauvegarder les intérêts professionnels et économiques de ses membres. Cela représente plus de 15'000 tonnes de légumes par an, plus de 50 variétés et des spécialités (ex. cardon épineux genevois AOC, etc.).
www.umg.ch

espace-terroir.ch

le goût de la proximité

Un topinambour genevois sur votre paillason !

Un potimarron et des pommes de terre «Agria» de Plan-les-Ouates, un chou rouge de la Croix-de-Rozon, une belle salade pommée de Lully, des poires «Conférences» et des pommes «Maigold» de Versoix : quelques exemples de fruits et légumes qui composent cet automne les paniers livrés à domicile par la jeune entreprise genevoise «espace-terroir.ch». Le tout labellisé et avec en prime, une fiche recette élaborée par Fourchette verte. Retour sur une start-up qui fait le lien entre la ville et la campagne !

Commerce en ligne de produits du terroir

Le concept est simple : espace-terroir.ch propose la vente par Internet de produits de la région genevoise, tels légumes, fruits, céréales, miel, sirops ou vinaigres, etc. Il est possible de souscrire à un abonnement pour recevoir, à domicile, un panier de légumes et de fruits frais, dont le contenu varie durant les saisons. L'engagement minimum est de dix livraisons hebdomadaires que l'on peut répartir sur l'année. La quantité assemblée dans les paniers varie selon l'option choisie : soit «tandem» pour 1-2 personnes, au prix de CHF 199.- les dix paniers, ou «famille», pour 4 personnes, au prix de CHF 299.- les dix paniers.

Une démarche cohérente

Cette petite entreprise, qui fêtera bientôt ses deux ans, est gérée avec enthousiasme par deux associés amoureux du terroir, Guillaume Lambert et Olivier Amrein. Tous deux ont la ferme volonté de démontrer qu'il est possible d'allier esprit d'entreprendre, promotion de l'agriculture de proximité et développement durable : paniers en carton recyclé et récupérable, livraison au moyen de vélos, achat de fournitures sur le marché local, versement de 0.7% du chiffre d'affaires dans des projets de développement de l'agriculture de proximité au Sud : autant d'engagements pris pour la cohérence générale du projet, qui ont su séduire une clientèle toujours plus nombreuse.

Une demande en hausse

On le voit avec le succès des marchés, des ventes à la ferme et des expériences d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) : les Genevoises et les Genevois témoignent d'un fort intérêt pour les produits locaux. En s'alliant cet été avec l'Union maraîchère de Genève (UMG), espace-terroir.ch s'est ainsi donné les moyens pour répondre à l'augmentation de la demande. De 12 paniers par semaine vendus début 2009, le cap des 500 est aujourd'hui franchi, et

l'ambition affichée est d'atteindre bientôt 1000 ménages par semaine. Mais au-delà de la réussite économique, il y a des convictions.

Haro sur la monoculture !

«A Genève, il est possible de se nourrir toute l'année avec des produits locaux, de qualité, sans tomber dans la monotonie». Olivier Amrein, particulièrement sensible à cette dimension, met un point d'honneur à faire découvrir la richesse du terroir genevois et à faire revivre de nouvelles variétés. «En assurant un débouché direct, sans intermédiaire, il est possible d'orienter la production. Par exemple, constatant que l'on ne trouvait pas de topinambour à Genève, j'ai convaincu l'un de nos fournisseurs d'en planter. Pour moi, c'est ça la vraie réussite de notre entreprise!»

● **Pour en savoir plus**
www.espace-terroir.ch

Un geste fort pour les baux associatifs

Jusqu'ici, les baux associatifs appartenait au domaine du juridiquement possible. Désormais, ils ont trouvé une expression concrète. En septembre dernier, le Conseil administratif, sur proposition de la Maire Sandrine Salerno, a approuvé la conclusion de trois baux associatifs en Ville de Genève. C'est la première fois à Genève que cet outil est utilisé sous sa forme juridique. A savoir, la version type approuvée par le Conseil d'Etat en 2004, découlant de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL).

Résultat d'une négociation entre la Ville de Genève et les habitant-e-s, le bail associatif permet à un groupement ou à une association de gérer de manière autonome des appartements et des locaux communs, avec l'accord du propriétaire.

Le premier bail a été conclu avec l'Association « Conseil Général Lissignol » (rue Lissignol 8). Après une rénovation menée avec l'aval des habitant-e-s, 13 appartements et plusieurs espaces communs seront ainsi gérés collectivement. L'Association Conseil Général-Lissignol, issue des milieux squat, s'engage en 1985 pour l'existence des contrats de prêts à usage afin de pérenniser l'habitat collectif. En 1989, l'association signe avec la Ville de Genève la première ébauche de bail associatif de l'histoire genevoise.



Le rue Lissignol 8 est actuellement habité par 22 adultes et 15 enfants. Les habitant-e-s s'investissent dans la gestion de leur maison et de son entretien. L'engagement de l'association s'étend également au domaine public voisin en remodelant la cour et en intervenant avec d'autres partenaires à la revitalisation de la rue. Elle met le rez-de-chaussée à disposition des habitant-e-s du quartier pour l'organisation d'activités sportives, culturelles, éducatives, culinaires ou festives.

Pérenniser un mode de vie

Le deuxième bail est conclu avec l'Association « Action Civique intertempête (ACI) ». Depuis 1989, cette association gère de façon collective, dans le cadre d'un « contrat de confiance » avec la Ville, l'immeuble du 1-3 rue Lissignol, soit 15 appartements de 2 à 6 pièces, une salle de réunion, une arcade et des espaces de création artistique. L'ACI participe également activement à l'entretien et à l'animation de la rue piétonne, l'une des plus conviviales et fleuries du Faubourg de Saint-Gervais. La rénovation de l'immeuble, programmée pour 2012, se fera en partenariat entre la Ville de Genève et l'association dans le but de pérenniser ce mode de vie dont les racines sont ancrées dans les mouvements squat des années 1980.

Projets précurseurs

Enfin, un troisième bail a été signé avec l'Association « l'Industrie » (rue de l'Industrie 8, 11, 12). Après rénovation, 19 personnes au minimum pourront y habiter. A terme, les Autorités de la Ville espèrent que ces trois projets précurseurs feront des petits, afin de développer la vie associative dans les quartiers de la cité.

A la rue Lissignol, les baux associatifs ont désormais trouvé une expression concrète.

Un vent frais souffle sur « la Perle du Lac »

Il y a du nouveau à « la Perle du Lac », le fameux restaurant de la Rive droite, propriété de la Ville de Genève. Nouvel écrin, nouveau gérant et nouvelle cuisine. La Maire de Genève, Mme Sandrine Salerno, l'a confirmé il y a peu: le chef Gérald Hourion va reprendre l'établissement dès l'été 2011.

Le restaurant a besoin d'un sérieux lifting. Le Conseil municipal doit se prononcer prochainement sur une demande de crédit portant sur plusieurs millions. Les travaux prévus sont importants: réfection des fenêtres, des façades et de la toiture, mise en conformité des installa-

tions électriques, réorganisation des terrasses extérieures, réaménagement de l'intérieur des locaux.

Si les élus le souhaitent et approuvent ce projet, le nouveau chef et son équipe pourront accueillir les clients dans un cadre plus confortable et repensé, répondant au standing moderne d'un établissement réputé qui doit séduire une clientèle exigeante et variée.

Une bonne table dans un cadre prestigieux

Celle-ci se compose notamment du personnel des missions diplomatiques et organisations in-

ternationales. A ceux-ci viennent s'ajouter les touristes et nombre de Genevoises et de Genevois qui veulent s'offrir une bonne table dans un cadre prestigieux. Sans oublier les promeneurs du dimanche qui viennent y déguster une glace en famille.

Outre une carte « gastronomique », « la Perle du Lac » proposera des plats plus simples, mais de qualité, à des prix raisonnables. Deux espaces différents seront donc réunis sous le même toit: un espace gastronomique et un bistrot gourmand. Ce qui devrait contenter toutes les papilles et toutes les bourses.

Retour en images

La remise du Prix Martin Ennals pour les défenseurs des Droits de l'Homme

Le 15 octobre dernier au Victoria Hall, le Prix Martin Ennals pour les Défenseurs des Droits de l'Homme a été officiellement remis au lauréat 2010, Muhannad Al-Hassani, avocat syrien et défenseur des droits humains, aujourd'hui en prison, par la Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Navanethem Pillay, à l'occasion d'une cérémonie à laquelle ont pris part également Sandrine Salerno, Maire de Genève, et Hans Thoolen, Président de la Fondation Martin Ennals.

Chaque année à Genève, le Prix Martin Ennals est attribué à un défenseur ou une défenseuse des droits humains. En rendant publiques les actions de celles et ceux qui se battent pour les droits humains, ce prix veut sensibiliser l'opinion publique aux trop nombreuses attaques subies par des civils en temps de guerre, des prisonniers politiques et d'autres victimes d'injustices. La Ville de Genève, fortement engagée pour les droits humains, est partenaire de cet événement qu'elle abrite. Cette distinction, dotée d'une récompense de 20'000 francs, existe depuis 1993. Neuf des plus grands organismes de promotion des droits humains désignent chaque année le ou la récipiendaire.

A Plainpalais, la Ville accueille ses nouvelles habitantes et nouveaux habitants

Les personnes établies durant les douze derniers mois en Ville de Genève ont été invitées officiellement par le Conseil administratif à une cérémonie d'accueil des nouvelles habitantes et des nouveaux habitants, le samedi 9 octobre dernier, à la Maison communale de Plainpalais. Cette manifestation s'est déroulée notamment en présence de Sandrine Salerno, Maire de Genève.

Depuis 2007, la Ville de Genève organise une cérémonie d'accueil afin de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes, confédérées ou d'origine étrangère, qui s'établissent chaque année sur son territoire. Ce moment leur permet de mieux faire connaissance avec la Ville et ses autorités. Cette cérémonie est également l'occasion d'informer chacune et chacun sur les prestations fournies par les services publics dans des domaines comme l'éducation, les loisirs, la culture, le sport et les transports



Saïd Benarbia, conseiller juridique de la Commission internationale de juristes sur le Moyen-Orient et l'Afrique du nord, reçoit le Prix au nom de Muhannad Al-Hassani.



Le surtitrage dans les théâtres genevois, une belle réussite d'intégration par la culture

Dans le cadre du projet Handicap et culture, la Ville de Genève propose, en partenariat avec des théâtres genevois, des pièces surtitrées pour les personnes sourdes ou malentendantes. Ce dispositif favorise également la compréhension d'une pièce de théâtre pour les personnes non francophones.

L'offre culturelle est riche et variée à Genève, mais il est important de s'assurer qu'elle soit accessible à tous les publics. Afin de permettre à chacun de participer à l'activité culturelle de la cité, la Ville de Genève met en place une politique d'accessibilité pour les personnes atteintes de handicap qui se déploie de plusieurs manières. Par la mise à niveau du cadre bâti, bien sûr, mais également par des actions

de médiation spécifiques. Le surtitrage en est un exemple précis. Le dispositif est simple: il s'agit d'un écran placé au-dessus de la scène, sur lequel défile le texte dit par les comédiens. Cela ressemble au sous-titrage au cinéma que chacun connaît bien.

Un travail minutieusement préparé

Les spectateurs concernés peuvent lire les dialogues des acteurs en suivant simultanément ce qui se passe sur la scène. Toutefois, ce travail de transcription est minutieusement préparé à l'avance. En effet, il est nécessaire d'adapter le texte et de le rendre le plus facilement lisible et compréhensible. Par ailleurs, la mise en œuvre de surtitrages dans le spectacle vivant comme le théâtre nécessite la présence

de personnes spécialisées en régie lors de chaque spectacle surtitré. La cadence de défilement du texte est ajustée en fonction de la vitesse d'élocution des comédiens et un temps de lecture suffisant est laissé au public. Ceci ne peut pas se faire de manière automatique.

Pour la première fois

Une première expérience a eu lieu en février 2010 au Poche Genève Théâtre en Vieille-Ville pour la pièce *Elvire Jouvet 40*. Les personnes sourdes ou malentendantes qui ont assisté aux représentations surtitrées ont apprécié de vivre ce moment culturel; certaines se rendaient au théâtre pour la première fois. A la suite de cette tentative, un bilan a été dressé par un groupe de travail constitué de personnes

ARTQUARIUM

COURS DE DESSIN ET PEINTURE

L'école Artquarium privilégie une peinture de qualité où l'expression des sentiments est soutenue par la connaissance du langage.

- Dessin, modelé, valeurs
- Portrait, corps humain
- Harmonie des formes
- Composition, nombre d'or
- Structures et rythmes
- Couleurs, tonalité/atonalité
- Analyse de tableaux
- Classique et contemporain

tél: 022/786.29.81
www.l-artquarium.ch

1207 Genève
41, rue du 31 Décembre

sourdes ou malentendantes, de représentants de la Fédération suisse des sourds et de l'Association genevoise des malentendants. Pour la saison théâtrale en cours, ce même groupe a sélectionné les pièces qui seront proposées en surtitrage.

Ainsi, en janvier prochain, il sera possible de suivre ainsi *Le malade imaginaire*, de Molière, au Théâtre en Cavale à Pitoëff (les 19, 20, 23, 28 et 29 janvier 2011); *La campagne*, au Poche Genève Théâtre en Vieille-Ville (le 31 janvier et les 2, 3, 4, 5 et 6 février 2011); *Harold et Maude*, au Théâtre de Carouge (les 13, 15, 16, 17, 18 et 19 mars 2011); et en mai-juin, *Blackbird* (dates à venir), au Poche Genève Théâtre en Vieille-Ville. Ces soirées seront de belles occasions de passer un moment au théâtre avec un parent ou un ami en situation de handicap auditif. Pour profiter pleinement de la pièce, il est conseillé de lire le texte avant la sortie au théâtre.

Brochure disponible

Les Bibliothèques municipales (BM) publient une brochure intitulée *Le Théâtre dans le texte* qui présente la saison théâtrale en cours à Genève, mise en lien avec les textes disponibles dans leurs collections. Il est possible de se procurer cette brochure dans les différentes BM ainsi que sur Internet: www.ville-ge.ch/bm; rubrique: publications > Des sélections thématiques

Cette collaboration entre le Département de la culture de la Ville de Genève, les théâtres genevois et les associations concernées est une belle réussite d'intégration par la culture.

Découvrez ou redécouvrez le Musée suisse de la céramique et du verre

Marco Polo a-t-il vraiment ramené le secret de la porcelaine de son voyage en Extrême-Orient? Pourquoi cuit-on «à feu de moufle» et qu'est-ce qu'un «biscuit»? Les décors de type «famille verte» font-ils allusion à l'univers des plantes?

Saviez-vous que Genève héberge le Musée Ariana, Musée suisse de la céramique et du verre? Dans cette institution vous pourrez poser un regard nouveau sur ces objets qui vous semblent si familiers. Vases, assiettes, théières ou figurines vous raconteront des siècles d'histoire, révélés à travers des formes et décors admirables. Les artistes et artisans ont réussi des prouesses technologiques inouïes en maîtrisant l'alchimie des terres et des oxydes métalliques et en jouant avec des atmosphères de cuisson complexes pour faire jaillir des formes étonnantes et des motifs délicats aux couleurs vives et chatoyantes.

Un parcours historique et esthétique dans les collections permanentes vous conduira du Moyen âge jusqu'à nos jours, lors d'une visite commentée ou à l'écoute d'un audioguide, en famille, avec des amis ou en solo, pour admirer de nombreux chefs-d'œuvre à l'image de ce groupe en porcelaine de la manufacture de Zurich (1763-1790).

Des expositions temporaires vous permettront de découvrir également les œuvres parfois surprenantes d'artistes contemporains, accompagnées d'un programme d'activités imaginées pour tous les publics: visites contées, cours pour l'Université du 3^e âge ou encore présentations en langue des signes.

**Groupe «La libération de l'esclave» Zurich, vers 1770.
Don de l'Association du Fonds du Musée Ariana (AFMA), 2010.**

● Musée Ariana

Avenue de la Paix 10
Tél. 022 418 54 50
ariana@ville-ge.ch
Mardi-dimanche 10h-18h, lundi fermé



Le 460 œuvres et objets du legs Csaba Gaspar

Csaba Gaspar, collectionneur passionné de céramique contemporaine et ami fidèle du Musée Ariana, a gratifié l'institution de dons réguliers, échelonnés entre 1979 et début 2008, l'année de son décès, dans les domaines de la céramique d'artistes et de la céramique industrielle du XX^e siècle.

Ce bibliothécaire retraité rendait au Musée ces dernières années d'appréciées visites hebdomadaires, au cours desquelles il ne manquait pas de lui confier quelques pièces récemment acquises à son attention ou prélevées dans sa collection personnelle. Il a généreusement légué au Musée Ariana l'ensemble de sa collection de céramique, ainsi qu'un montant destiné à l'acquisition de céramique contemporaine. Avec près de 2000 pièces, le fonds Csaba Gaspar dans son intégralité constitue, au plan quantitatif, le plus important accroissement des collections de l'Ariana de ces dernières décennies.

Le legs Gaspar à lui seul se monte à 460 œuvres et objets. Dans le domaine de la céramique d'artistes, la collection offre un large panorama de la scène européenne de la seconde moitié du XX^e siècle, en particulier dans le domaine du récipient céramique. Les céramistes suisses et français sont particulièrement bien représentés. Edouard Chapallaz, Claire Debril, Jean-Claude et Hugues de Crousaz, Jacques Haeblerlin, Daniel de Montmollin, Denise Millet ou Mireille Moser: impossible de citer ici tous les artistes avec lesquels Csaba Gaspar entretenait d'étroits rapports d'amitié.

Le Musée Ariana se devait d'évoquer le souvenir de ce regretté mécène en présentant, dans sa salle d'expositions temporaires du 1^{er} étage, une sélection du legs Csaba Gaspar.



**Claire Debril (France, 1927)
Vases, 1992-1995
Legs Csaba Gaspar, 2008**

Rome a sa nouvelle salle permanente au Musée d'art et d'histoire

Inaugurée en 1976, la salle des Antiquités romaines présentait les fleurons de la collection romaine. Le Centenaire du Musée d'art et d'histoire était l'occasion rêvée pour rénover la présentation d'une collection qui, entre objets et monnaies, comporte 31'000 œuvres.

Le concept de la nouvelle exposition permanente fait la part belle à la mise en contexte des œuvres. Présentés selon leur diachronie, les objets retenus proposent aux visiteurs un parcours qui aura pour fil conducteur la riche collection de portraits républicains et d'époque impériale.

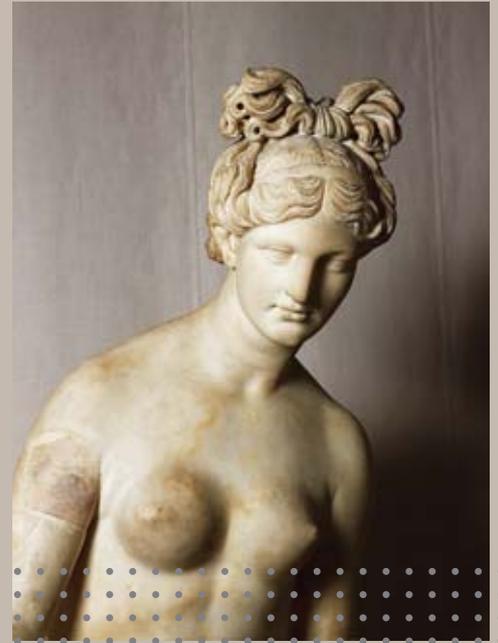
Portraits impériaux

Après avoir admiré les portraits monétaires d'une des plus importantes collections au monde de deniers en argent des II^e – I^{er} siècles av. J.-C., le public découvre, sous le regard de la statue monumentale de *Marcus Ulpius Traianus*,

père de l'empereur Trajan et général victorieux, le développement des fastes de l'Empire, scandés par les portraits impériaux d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle et de Septime Sévère. Des urnes funéraires d'Arles aux statuette du Panthéon romain, du chef-d'œuvre d'argenterie antique qu'est le plat Nordmann aux témoins de la catastrophe de Pompéi, les échos du monde antique résonnent sous les voûtes du musée.

Enfin, encadrée par les statues de Silvain, le dieu des forêts et des frontières, et par Sérapis, divinité gréco-égyptienne de la fertilité et de la santé, la dernière section présente la diversité des régions de l'Empire au travers d'objets évocateurs du monde funéraire. Une suggestion dont le rythme se révèle empreint des émotions suscitées par la convergence parfois si inattendue entre notre modernité et celle de la Rome antique.

Statue de Nymphe découverte au XIX^e siècle dans une villa romaine d'Aspra (province de Rome). Fin du I^{er}-début du II^e siècle apr. J.-C.



Carlos Schwabe, un fonds de dessins à (re)découvrir

En un peu plus d'un siècle s'est constituée, au Musée d'art et d'histoire, une collection remarquable d'œuvres de Carlos Schwabe, un artiste qui connut honneurs et succès à la fin du XIX^e siècle.

Quarante-six dessins et sept peintures de sa main permettent d'appréhender l'ensemble de sa production et de suivre ainsi, pas à pas, sa carrière. Après une première formation à l'École des arts et métiers de Genève, il s'installe à Paris en 1884. Là, il entre en contact avec un mouvement alors en grande faveur dont il partage les préoccupations artistiques et philosophiques, le Symbolisme. Il en devient l'un des chantres, mêlant dans ses œuvres prose et lyrisme, réel et abstrait, humain et divin, prosaïque et sacré. Sa présence dans différents salons parisiens ainsi que d'illustres commandes attestent sa rapide notoriété. Il signe, par exemple, la mise en images d'ouvrages tels que *Le Rêve* d'Émile Zola ou *Pelléas et Mélisande* de Maurice Maeterlinck. De page en page, les illustrations mettent en lumière

une attitude de liberté face à l'écrit; illustrer ne signifie pas, à ses yeux, traduire littéralement mais bien inventer.

Le fonds graphique contenant esquisses, projets d'illustration et planches isolées sera exposé à la faveur de quatre présentations successives à l'étage des beaux-arts du musée; des ouvrages provenant de la Bibliothèque d'art et d'archéologie et de la Bibliothèque de Genève compléteront l'ensemble. Les différents volets proposés seront autant d'occasions de (re)découvrir un artiste mêlant, dans une virtuosité infinie, minutie descriptive et subtiles envolées lyriques.

- **Un fonds de dessins à (re)découvrir: Carlos Schwabe**
1^{er} volet: le dessin comme dessein
 Musée d'art et d'histoire
 Rue Charles-Galland 2
 Jusqu'au 6 mars 2011



Carlos Schwabe
 1866 Altona/Hambourg – 1926 Avon/Paris
Angélique évanouie, 1892
 Illustration pour *Le Rêve* d'Émile Zola,
 publié en série en 1892
 puis chez Marpon et Flammarion, s. d. (1893)

« Le Commun » met en valeur toutes les formes d'expressions artistiques

Réparti entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage du Bâtiment d'Art Contemporain (BAC), « Le Commun » est un espace d'exposition géré par le Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (Fmac).

Depuis maintenant plus d'un an, la Ville met cette surface de plus de 500 m² à disposition de tout acteur culturel désireux d'y organiser une manifestation artistique en lien avec l'art contemporain. Les bénéficiaires, choisis sur dossier, doivent proposer une programmation gratuite et ouverte au public. Dès ses débuts, « Le Commun » a rencontré un vif succès, avec plus de 16'000 visiteurs en 12 mois d'activités.

Un lieu à vocation interdisciplinaire

Espace d'exposition mais aussi d'expérimentation, « Le Commun » se veut un lieu à vocation interdisciplinaire, mettant en valeur toutes les formes d'expressions artistiques, même les moins souvent représentées dans les espaces d'art. Ainsi, la musique électronique, la performance et les arts numériques parsèment la programmation tout au long de l'année. L'exposition « Salle des fêtes », en marge du festi-

val de musique « Electron », le festival « Points d'Impact » (performance) et le « Mapping Festival » (arts numériques) témoignent de cette pluridisciplinarité pour l'année 2010.

Parallèlement à ces manifestations ponctuelles, « Le Commun » accueille des biennales organisées par les institutions présentes au BAC. Ainsi, IMAGE—MOUVEMENT pour l'art vidéo, les 50JPG (50 Jours pour la Photographie) et la MAC (Manifestation d'Art Contemporain), complètent la programmation 2010-2011. À ces manifestations biennales viennent encore s'ajouter d'autres expositions organisées par des curateurs indépendants : « Climax Redux » – exposition collective sous la curatelle d'Eveline Notter – ou encore « Weegee's New York » – sélection de photographies issues de la collection Michel et Michèle Auer – complètent ainsi une programmation 2010 éclectique tant dans son contenu que dans sa forme.

« Le Commun » : plus de 500 m² à disposition de tout acteur culturel désireux d'y organiser une manifestation artistique en lien avec l'art contemporain.

● « Le Commun »
Rue des Bains 28
www.ville-geneve.ch/fmac



La médiathèque du Fmac est bien vivante

Il y a un an, la Médiathèque du Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (Fmac) ouvrait ses portes au public, au rez-de-chaussée du Bâtiment d'Art Contemporain. Autour de l'une des collections d'art vidéo les plus importantes de Suisse, un espace de recherche, de consultation et de diffusion naissait ainsi des cendres du CIC, l'ancien Centre pour l'Image Contemporaine de Saint-Gervais.

Au cours d'une première année d'existence riche en événements, les visiteurs ont pu visionner et se familiariser avec quelques-uns des 2000 titres du « Fonds André Iten », la pierre angulaire de cette collection, auxquels sont venues s'ajouter les œuvres vidéo de la collection du Fmac. Afin de faciliter la navigation et la recherche parmi tous ces titres, la réalisation d'un catalogue numérique, qui devrait prochainement être consultable sur les postes de travail de la médiathèque, est en cours. Parallèlement à cela, le vaste travail d'inventaire scientifique de cette collection vient de démarrer et permettra notamment d'en améliorer l'accessibilité au public.

Un pôle d'échange et de débat

En septembre 2010 était inauguré le premier cycle de programmation de la Médiathèque, dans le but de créer un pôle d'échange et de débat autour de l'image en mouvement, par le biais de soirées de projection, d'invitations d'intervenants et d'édition de textes critiques. Pour les deux années à venir, le Fmac a confié à Geneviève Loup et Jean-Michel Baconnier le soin de poser leur regard conjugué d'historien de l'art et d'artiste sur les œuvres de la collection. Leur première programmation intitulée « Point de mire / Sur le petit écran » développe une réflexion sur le rôle de la télévision au sein de la production de vidéos et de films d'artistes. Le Fmac vous invite à venir découvrir la collection ainsi que la programmation, du mardi au vendredi, de 11h à 18h.



La Médiathèque du Fmac a vécu une première année d'existence riche en événements.

● Médiathèque du Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève
Rue des Bains 28
www.ville-geneve.ch/fmac



La Grande Fête du Centenaire du Musée d'art et d'histoire

Un public enthousiaste s'est pressé au Musée d'art et d'histoire pour la Grande Fête du Centenaire. Ce sont ainsi plus de 8000 personnes qui sont venus, vendredi 15 octobre dernier,

admirer le musée paré de ses atours nocturnes et participer aux nombreuses activités toute la journée du samedi : concerts, performances de danse, ateliers, visites guidées, etc. L'éclairage

spectaculaire de la façade par Patrick Rimoux et l'intérieur du musée transformé avec poésie par la Haute école d'art et de design de Genève ont offert un cadre d'exception à la fête.



Chiffres clés

3 Le nombre d'années nécessaires pour déplacer les végétaux du Concours international de roses nouvelles de Genève à proximité de la grande roseraie du parc La Grange, proche du quai Gustave-Ador. Ce réaménagement permettra de mettre en valeur cette institution de renommée mondiale. Au terme des travaux initiés cette année, le site occupé actuellement par les parcelles du Concours, situé dans la partie haute du parc, sera progressivement restitué au public.

20 000 Le nombre de kilomètres de fibre optique que les Services Industriels et Swisscom s'engagent à installer à Genève. Le contrat a été signé cet automne. Il prévoit que Swisscom construira l'infrastructure de la Ville de Genève et les SIG celle des grandes communes voisines. D'ici quatre à cinq ans, une grande partie des ménages genevois sera ainsi raccordée à la fibre optique, faisant de Genève l'une des premières régions de Suisse à bénéficier de la technologie de communication de demain.

2 En millions, le nombre de personnes qui ont rendu visite au Pavillon de Genève, Bâle et Zurich dans le cadre de l'exposition universelle de Shanghai, qui s'est achevée en octobre dernier. Les trois villes avaient choisi de présenter la thématique de la gestion durable de l'eau en milieu urbain. Du 4 au 15 septembre, la Ville de Genève a organisé sur le site les « Journées genevoises » afin de mettre en avant le savoir-faire local dans des domaines variés, de sensibiliser et d'échanger avec la population chinoise et leurs autorités.

Sur le web

Enseignement Le Triangle Azur, réseau de coopération entre les universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, a mis en ligne récemment un nouveau site Internet: www.triangle-azur.ch. Le point fort du site est une base de données répertoriant tous les masters, communs aux trois institutions et spécifiques à chacune d'elles, accessibles par domaines d'études et présenté sous forme de tableaux comparatifs entre programmes.

Cinéma www.cine.ch couvre l'actualité des salles de cinéma en Suisse romande et en France voisine. En plus d'informations détaillées sur chaque film à l'affiche, on y trouve notamment les sorties de la semaine, les bandes annonces, les horaires par film ou par salle, un palmarès établi par les utilisateurs du site, des informations sur les différents festivals, une base de données des acteurs et réalisateurs, des forums.

Entreprises Le Service de la promotion économique du canton a développé cette année un nouveau site web: www.ge.ch/entreprises. Vous y trouverez une multitude d'informations relatives à la création ou au développement de votre entreprise à Genève: les activités et professions réglementées, un fil rouge pour la création d'entreprise, la présentation des organismes d'aide à la création et au développement d'entreprises, mais aussi des news, des publications, des événements.

V I L L E U L T I L E

Adresses

Arcade d'information de la Ville de Genève
1, Pont de la Machine
● Tél. 022 311 99 70

Alhambra (billetterie)
10, rue de la Rôtisserie
● Tél. 0800 418 418

Maison des arts du Grütli (billetterie)
16, rue du Général-Dufour
● Tél. 0800 418 418

Gérance immobilière municipale
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
● Tél. 022 418 34 05

Voirie – Ville propre
10, rue François-Dussaud
● Tél. 0800 22 42 22

Service social
25, rue Dizerens
● Tél. 022 418 47 00

Service des ressources humaines
2, Cour de Saint-Pierre
● Tél. 022 418 24 50

Service de la sécurité et de l'espace publics
29, boulevard Helvétique
● Tél. 022 418 61 00

Office de l'état civil
37, rue de la Mairie
● Tél. 022 418 66 50

Arcade des pièces d'identité
1, Pont de la Machine
● Tél. 022 418 98 70

Bureau d'information petite enfance
8, rue du Cendrier
● Tél. 022 321 22 23

Pompes funèbres et cimetières
4, rue du Vieux-Marché
● Tél. 022 418 60 00

Service des sports
4, rue Hans-Wilsdorf
● Tél. 022 418 40 00

Cité seniors
28, rue Amat
62, rue de Lausanne
● Tél. 0800 18 19 20

Comment ça marche ? *L'Arcade des pièces d'identité change d'adresse et d'horaires*

L'Arcade des pièces d'identité de la Ville de Genève, située jusqu'à aujourd'hui à la rue du Nant 8, a fermé ses portes le vendredi 3 décembre dernier. Depuis le lundi 6 décembre 2010 à 12 heures, les prestations suivantes peuvent être effectuées à la nouvelle adresse :

- Carte d'identité
- Certificat de vie
- Changement d'adresse des Confédéré-e-s

Rappelons que l'Arcade des pièces d'identité répond aux demandes de cartes d'identité et de certificats de vie pour les personnes domiciliées à Genève ainsi qu'à certaines démarches relatives au domicile des Confédéré-e-s.

Nouvelle adresse :

● **Espace Ville de Genève**
Pont de la Machine 1
1204 Genève
Tél. 022 418 98 70

Horaire
Lundi : 12h à 17h30
Mardi à vendredi : 9h à 17h30

Le Clos Voltaire, un bâtiment patrimonial à la disposition de tous



L'espace de distribution des chambres dans les combles.



La rénovation préserve un témoignage de l'histoire du XVIII^e siècle genevois tout en satisfaisant à des besoins actuels.

Sauvé de la ruine et de la démolition par un fort mouvement populaire au début des années 2000, le Clos Voltaire accueillera des personnes en formation et offrira au Musée Voltaire ainsi qu'aux habitants et associations du quartier deux salles polyvalentes : l'une de 49 places et l'autre, équipée d'un coin cuisine, de 20 places.

Construit au XVIII^e siècle en tant que dépendance de la maison des Délices, le Clos Voltaire a connu diverses affectations au cours des ans : maison pour le personnel lorsque Voltaire se rendit acquéreur du domaine, immeuble composé de 4 appartements indépendants par la suite et, dès 1948, pension. Malgré diverses interventions intérieures, le bâtiment avait conservé une belle allure et méritait d'être préservé.

Acheté par la Ville en 2002

Lorsque la Ville de Genève l'acheta en 2002, elle octroya rapidement un droit de superficie à la coopérative de logement pour personnes en formation La Ciguë, en vue de la création d'une trentaine de chambres. Ce droit était toutefois assorti de l'obligation de construire un espace polyvalent au rez-de-chaussée, constitué de deux salles indépendantes des locaux pour étudiants.

Selon l'accord passé entre la Ville de Genève et La Ciguë, la première a pris en charge la restauration de l'enveloppe du bâtiment et l'aménagement des espaces polyvalents et de l'extérieur tandis que la seconde s'est chargée de la construction des pièces destinées aux étudiants – chambres individuelles et locaux communs. Cette double maîtrise d'ouvrage a parfaitement fonctionné dès l'origine du projet, notamment par le choix d'un architecte mandataire commun, qui a garanti la cohérence architecturale de la rénovation.

Rétablir l'aspect d'origine

Le travail sur l'enveloppe du bâtiment a visé à rétablir l'aspect d'origine du Clos Voltaire, tant en ce qui concerne les façades, la toiture, que les fenêtres, portes et volets. Autour de la maison, les cheminements ont été remis à neuf et sont constitués de pavés de granit posés en « queue de paon ».

A l'intérieur, les deux corps de bâtiment sont à nouveau séparés, selon le vœu de La Ciguë, pour faciliter la gestion des lieux. C'est ainsi que deux appartements communautaires de 14 et 16 chambres, comportant chacun une vaste cuisine et un séjour ainsi que des sanitaires en suffisance, ont été créés. Dans la mesure du possible, tous les éléments anciens, moulures et corniches, ont été conservés tandis que les configurations de chambres particulières ont été respectées.

Lien historique

Le Clos Voltaire, bâtiment de haute valeur patrimoniale, a retrouvé son lustre et son lien historique avec la maison de maître, qui abrite le Musée Voltaire. Cette rénovation répond à plusieurs attentes. Des logements de qualité à des loyers modestes s'offrent aux jeunes en formation tandis que le musée, les habitants et les associations du quartier disposent enfin du lieu de rencontre qu'ils appelaient de leurs vœux de longue date.

La rénovation du Clos Voltaire préserve ainsi un témoignage de l'histoire du XVIII^e siècle genevois tout en satisfaisant à des besoins actuels.

L'espace polyvalent, un nouveau lieu de vie pour les quartiers des Délices, Voltaire et St-Gervais

Le Clos Voltaire, historiquement lié au musée puisqu'il s'agissait des dépendances attenantes à la maison de maître construite par Mallet du Pan en 1735, a été racheté voici quelques années par la Ville de Genève. Le Conseil municipal a octroyé un droit de superficie de soixante ans à la coopérative étudiante La Ciguë, droit qu'il a assorti de l'obligation de construire une «salle polyvalente, séparée et indépendante» à l'usage des «besoins du quartier».

Or cette salle est aujourd'hui une réalité. Baptisée depuis «espace polyvalent», elle est en fait constituée d'une salle de conférences de 49 places, d'une salle attenante de 20 places avec possibilité d'une légère restauration, de toilettes handicapés et d'un espace de rangement. La salle de conférences, dûment équipée, permettra la tenue de réunions mais également de projections ou de colloques. Elle est destinée à satisfaire les besoins du musée et ceux des associations du quartier et des habitants.

Géré par un comité d'usagers

L'espace polyvalent sera géré par un comité d'usagers composé de représentants du Musée Voltaire, des Unités d'action communautaire Saint-Jean Charmilles, de la Ciguë et enfin des commerçants, habitants et associations du périmètre du Contrat de Quartier (St-Gervais, Seujet, Voltaire)... Un règlement a été conçu par les différents départements concernés, notamment le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports et celui de la culture. Enfin, un responsable des espaces polyvalents a été engagé et se tient à disposition des habitants et associations de quartier. Il s'agit de M. Mauro Scignari, joignable par mail (mauro.scignari@ville-ge.ch) ou par téléphone, le mercredi après-midi, au 022 418 95 64.

C'est dire qu'une nouvelle vie commence dans l'ancien domaine de Voltaire: bienvenue à l'espace polyvalent!



Le parc du Clos-Voltaire a été rendu au quartier qui entend bien en profiter.

Un parc rendu à la population

En février 2010, l'accès au parc des Délices a été réduit à une seule entrée empêchant de fait sa traversée. Sur le moment, les habitants ont apprécié cette décision qui a ramené les familles dans le parc. Mais les usagers étaient conscients que ce jardin urbain est un espace public et que cette fermeture ne pouvait qu'être provisoire. Aujourd'hui, ce parc a été rendu au quartier qui entend bien en profiter.

En marge des travaux de rénovation du Clos Voltaire, des citoyens actifs au sein du Contrat de quartier ont organisé pendant l'été,

avec l'appui des Unités d'action communautaire, des activités à l'intention des familles dans le parc des Délices, afin d'en augmenter l'occupation par les habitants qui ont largement participé.

Par ailleurs, la Convention signée par la Ville et la Ciguë a posé le socle d'un avenir possible pour une vie de quartier apaisée. Ce texte stipule que le jardin est un parc public et comporte en effet des éléments très précis quant au respect de tous les usagers et riverains, contribuant ainsi au mieux vivre entre voisins. De fait,

tous les départements de la Ville de Genève impliqués dans ce périmètre ont travaillé de concert afin de garantir une réouverture réussie. Le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports, en particulier, a fixé les conditions cadres pour que la réouverture du parc se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Un projet de mini-potagers

De plus, un projet de mini-potagers, prévus dans le sous-bois au sud du bâtiment du Clos-Voltaire, cultivables par les habitants du quartier qui en seraient locataires à tour de rôle, est en cours d'élaboration. Il sera mis en œuvre en respectant au mieux le patrimoine arboré du site. L'idée de ces potagers est de proposer une activité, à la fois très recherchée par les citoyens, et susceptible d'occuper les lieux de manière constructive et durable.

L'ambition est de susciter, de favoriser, d'encourager... des occupations du parc qui génèrent une participation active des usagers qui régulent, de fait, les risques de débordement.

● Renseignements

UAC des Grottes / St-Gervais
Tél. 022 418 95 00



Les ouvriers à l'œuvre sous la tente du chantier Carré Vert.



VILLE DE
GENÈVE

LA VILLE AMÉNAGE

POUR VOUS.
www.ville-ge.ch

Les passages sous les ponts de Saint-Georges et Sous-Terre ont été remis à neuf

A la Jonction, quatre passages situés sur les rives droites et gauches de l'Arve et du Rhône permettent aux piétons et aux cyclistes de passer sous les ponts de Saint-Georges et Sous-Terre à l'abri de la circulation. Mais avec les années, leur état s'était considérablement dégradé et une intervention d'assainissement et de rénovation était devenue urgente.

Il fallait traiter le béton en raison de la corrosion des armatures, réparer les murs, sols et plafonds et proposer un nouvel éclairage pour améliorer le confort et le sentiment de sécurité de celles et ceux qui empruntent ces passages. La Ville de Genève souhaitait aller plus loin qu'une simple rénovation et mettre en valeur ces passages, en proposant un traitement architectural et d'éclairage qui présente une cohérence entre les quatre lieux.

Un « supplément d'âme »

Un travail sur la couleur est à la base du concept : les sols sont peints dans des tonalités de vert, rappelant les eaux des deux fleuves. Les plafonds sont recouverts d'une peinture blanche et éclairés de blanc et de tons pastels. Quant aux murs, après avoir été recouverts de blanc, ils ont été laissés à la disposition des graffeurs, qui sont intervenus lors de « Paint Jams » (lire ci-dessous). Ces lieux conservent leur vocation d'espaces dédiés à la création artistique et seront donc renouvelés régulièrement. L'éclairage prévu est suffisamment souple et polyvalent pour mettre en valeur ces œuvres changeantes, l'idée étant d'apporter un « supplément d'âme » à ces lieux fréquentés jour et nuit.

Sous le pont Sous-Terre, les travaux se sont déroulés entre septembre et novembre 2010. Une première « Paint Jam » a eu lieu durant le week-end du 22 octobre dernier dans le passage amont, et une seconde le 20 novembre du côté aval. Sous le pont de Saint-Georges, les travaux sont prévus en coordination avec ceux du tram Cornavin-Onex-Bernex, à savoir entre septembre et novembre 2011.

En mettant en valeur ces passages, la Ville de Genève souhaitait aller plus loin qu'une simple rénovation.



« Paint Jam » : pour une appropriation positive du paysage urbain

La Délégation à la jeunesse (DEJ) tente de favoriser la réflexion et la promotion de la culture du graff au sein de l'administration. Pour cela, elle soutient cette forme d'expression artistique pour permettre au public de découvrir ces cultures bien présentes dans la cité.

Les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la DEJ doivent gérer deux réalités, a priori contradictoires : établir un rapport de confiance entre une Municipalité garante du patrimoine et de la salubrité publique, et des jeunes exerçant leur passion souvent à la frontière de la légalité.

A ce titre, les passages sous les ponts fournissent des décors tout à fait idéaux. Les TSHM ont donc négocié un concept d'intervention qui prend en compte les demandes des services pour faire admettre que ces passages doivent rester dédiés à la libre expression du graffiti. Et les 22 octobre et 20 novembre derniers, les TSHM ont invité, lors de « Paint Jams », des jeunes graffeurs à exercer leur talent dans deux passages.

C'est un exemple réussi d'appropriation positive du paysage urbain. Cette volonté d'inscription sociale et d'expression artistique doit permettre aux jeunes de devenir des acteurs de la qualité de vie. Pour la Ville, le fait de considérer les jeunes et leurs spécificités est un socle essentiel d'une cohésion sociale durable.



Ces passages doivent rester dédiés à la libre expression du graffiti.

Offre promotionnelle du 01.12.2010 au 31.12.2010 sur les nouveaux abonnements annuels unireso juniors, adultes et seniors pour les habitant-e-s de la Ville de Genève

La Ville de Genève et unireso ont le plaisir de vous proposer une réduction de CHF 100.- sur l'achat d'un **nouvel abonnement annuel unireso junior, adulte ou senior « Tout Genève »**. **Réservée aux nouveaux abonnés annuels**, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics par les habitant-e-s de notre commune. Cette offre est **limitée aux 350 premières inscriptions**.

Sont considérés comme nouveaux abonnés annuels, tous les habitant-e-s de la Ville de Genève ne possédant pas d'abonnement annuel, en cours de validité, 5 mois précédant le début de la validité de l'abonnement proposé, soit depuis le 31 août 2010. Les détenteurs actuels d'abonnements mensuels peuvent sans restriction bénéficier de cette offre promotionnelle. **L'abonnement sera valable pour une année avec une date de validité choisie avant le 31 janvier 2011.**

Afin de souscrire à cette offre, **entre le 1^{er} décembre 2010 et le 31 décembre 2010**, il vous suffit de vous présenter à une agence TPG (Rive, Cornavin ou Bachet) avec le bon cadeau rempli avec vos coordonnées.

La Ville de Genève vous encourage vivement à saisir cette offre qui contribuera également, nous en sommes convaincus, à préserver l'environnement de notre commune.



B O N C A D E A U

Réservé aux habitant-e-s de la Ville de Genève
d'une valeur de CHF 100.-, valable du 01.12.2010 au 31.12.2010
lors de l'achat d'un **nouvel abonnement unireso Tout Genève**
junior, adulte ou senior avec **date de validité choisie avant le 31.01.2011**

OFFERT PAR

tpg



VILLE DE
GENÈVE

Nom: Prénom:

Adresse: NPA + Localité (en Ville de Genève):

Date de naissance (jour/mois/année): Tél.:

Bon à remettre dans une agence tpg / Bon non cumulable et abonnement non remboursable:
Bachet-de-Pesay / 1 route de la Chapelle / 1212 Grand-Lancy / du lundi au vendredi: 7h30-17h00
Cornavin - gare CFF - rez-de-chaussée / du lundi au vendredi: 7h00-19h00, le samedi: 9h00-18h00
Rive / Rond-point de Rive / du lundi au vendredi: 7h00-19h00, le samedi: 9h00-18h00



Commune / N° de bon: Date de la vente: N° Client: N° Agent:

Une médaille en or pour la Ville de Genève

La Ville de Genève a reçu fin octobre à Berne le label European Energy Award Gold (EEA) pour son approche exemplaire en matière d'économies d'énergies. Ses efforts pour rénover l'éclairage public et développer des solutions 100% renouvelables pour ses bâtiments sont récompensés. Idem pour sa politique en matière d'achats, de mobilité ou de maintenance de son parc de véhicules.

Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge des constructions et de l'aménagement a reçu la distinction des mains du directeur du programme SuisseEnergie, Michael Kaufmann. Bertrand Piccard, qui projette de faire le tour du monde dans un avion solaire, était l'invité d'honneur de cette journée à Berne. Il s'est fendu de propositions concrètes, comme celle de pousser les constructeurs automobiles à produire des véhicules consommant au maximum 2 litres au 100 km.

Label européen

Le label EEA Gold est réservé aux villes membres des Cités de l'énergie dont le score dépasse les 75% d'objectifs atteints en matière de politique énergétique. Genève a été accueillie dans ce club en septembre 2009 en atteignant 77% du potentiel des mesures réalisables dans le cadre de l'évaluation des Cités de l'énergie. C'est ce chiffre qui lui a ouvert les portes du label européen.

En trente ans, la commune du bout du lac a réduit sa consommation d'énergie de chauffage de 40% dans ses propres bâtiments. Les économies d'eau s'élèvent à 35%. D'ici à 2012, ce sont 4500 points lumineux de l'éclairage public de la cité qui seront remplacés. Ce projet permettra de réduire la consommation d'électricité – liée aux éclairages publics – de 30%.

La remise du prix s'est déroulée à Berne en présence du Conseiller administratif Rémy Pagani et de Valérie Cerda (cheffe du Service de l'énergie).



La Ville de Genève reçoit le Prix *naturemade* pour sa politique innovante en matière d'approvisionnement électrique

La Ville de Genève a reçu le 10 novembre dernier à Baden le Prix *naturemade* pour sa politique innovante en matière d'approvisionnement électrique. Genève investit massivement dans les énergies renouvelables. Environ 40% de sa consommation électrique provient du solaire et de technologies de pointe. Cette approche conforte la Ville dans son refus du nucléaire.

Le Prix suisse *naturemade* porte sur l'achat par les collectivités d'énergie électrique de source 100% renouvelable. A Genève, l'offre Horizon des SIG garantit l'apport d'une électricité de source hydraulique à 60% et « verte » à 40% (solaire et autres technologies). Depuis 2002, la Ville de Genève investit chaque année près de 800'000 francs de plus pour éclairer ses rues et ses 800 bâtiments avec cette offre. Ce choix a entraîné une hausse de la production solaire locale de plus de 10%.

Avec Zurich, Carouge et Plan-les-Ouates

Les villes et communes de Zurich, Carouge et Plan-les-Ouates ont aussi reçu le Prix *naturemade*. En chiffres absolus, Zurich est la plus grande utilisatrice d'électricité renouvelable. Les deux communes genevoises couvrent la totalité de leur consommation publique avec du courant vert certifié *naturemade* star, produit selon les critères écologiques les plus exigeants. Genève reçoit une mention spéciale car elle utilise la deuxième plus grande quantité absolue de courant vert certifié *naturemade* star. Cette forte présence genevoise à Baden met en lumière la politique d'approvisionnement de pointe menée par SIG.

Actuellement, la Ville de Genève consomme 42 GWh par année, soit l'équivalent de la consommation électrique de 13'000 ménages. Elle est opposée à la piste nucléaire, coûteuse et contraire aux objectifs du développement durable. La municipalité prévoit de continuer à investir massivement dans les nouvelles énergies. A terme, l'objectif est d'économiser 10 GWh, grâce aux innovations technologiques, et de produire localement 10 GWh, via notamment le solaire et l'éolien.

Créé en 1999

Créé en 1999, le label de qualité *naturemade* est porté par l'Association suisse pour une énergie respectueuse de l'environnement. Son comité est composé de producteurs d'électricité hydroélectrique, de distributeurs d'énergie, d'associations de consommateurs et d'ONG environnementales. Cette année, 22 communes ou villes ont participé à ce concours.

Le Prix *naturemade* a été attribué lors de la « *naturemade* energie arena 10 », qui s'est déroulée au Centre de la culture et des congrès de Baden (AG). Les débats ont notamment porté sur la recherche de solutions intelligentes pour réduire les conflits entre la production d'électricité, la politique climatique et l'écologie. Les experts ont relevé la nécessité d'améliorer la communication pour sortir de l'ombre les produits à base d'énergies renouvelables.

Un projet ingénieux permet de créer un grand nombre de logements aux Grottes

Lancé au printemps dernier par la Ville de Genève, le concours d'architecture pour la construction d'un nouvel immeuble de logements économiques au 24 de la rue Louis Favre a été remporté par le bureau Jean-Paul Jaccaud Architectes, de Genève, désigné à l'unanimité du jury pour son projet « Fin d'Out ». Celui-ci prévoit la construction d'une cinquantaine d'appartements, de 2 à 5 pièces, répartis sur dix niveaux.

En outre, du côté de la rue des Grottes, faisant écho aux nombreux espaces publics que compte le quartier, une petite place sera aménagée dans le prolongement du passage piéton qui longe l'immeuble 22bis rue Louis Favre.

Les architectes proposent une construction en forme de crosse à trois branches qui libère le maximum de surface au sol et s'ouvre, par ses trois pignons, sur le parc des Croupettes, sur la place centrale du quartier dit des « Stroumpfs » et sur les Grottes.

Les appartements les plus grands sont situés aux angles du bâtiment et bénéficient d'une double orientation. D'une manière générale,

les architectes ont veillé à créer un sentiment d'espace à l'intérieur de chacun des logements et à leur conférer de bonnes qualités d'ensoleillement. De ce point de vue, l'impact du bâtiment sur les autres immeubles sera très faible, l'essentiel des ombres portées se situant sur le carrefour. Le rez-de-chaussée pourra accueillir une surface commerciale et comportera un grand local à vélos.

Sur le plan constructif, une solution économique et simple est proposée : les murs façades porteurs seront constitués de panneaux sandwich en béton préfabriqués et assemblés sur place. Les emplacements des hautes fenêtres, allant du sol au plafond, varieront selon les niveaux.

Petite parcelle

Ce projet ingénieux permet de créer un grand nombre de logements sur une parcelle de dimensions plutôt réduites et de créer un espace public de qualité. Il réussit également à s'insérer dans le site, à l'orée du quartier des Grottes et à proximité des parcs des Croupettes et de Beaulieu. Il offre une réponse à la question lancinante et urgente du logement à Genève.



Vue aérienne du projet, situé à l'orée du quartier des Grottes et à proximité des parcs des Croupettes et de Beaulieu.

Un nouveau revêtement pour diminuer le bruit routier à l'avenue de la Roseraie

Un nouveau revêtement phono-absorbant a été posé à l'avenue de la Roseraie, à titre d'essai. Une diminution significative du bruit routier a déjà pu être mesurée.

Depuis le mois de juillet 2010, la chaussée de l'avenue de la Roseraie a été refaite et un nouveau revêtement a été posé, sur le tronçon situé entre la rue Barthélemy-Menn et le bord de l'Arve.

Il s'agit d'un revêtement spécial, mis au point dans le but d'absorber le bruit produit par les véhicules. De tels revêtements sont développés depuis plusieurs années déjà et ce nouveau modèle appartient à la troisième génération disponible sur le marché. Le principe de base repose sur la constitution d'un mélange bitumineux poreux à faible granulométrie, pour absorber le bruit généré par le frottement des roues des véhicules sur la chaussée.



Une diminution de 8,5 décibels a d'ores et déjà été constatée.

Sa mise en place à l'avenue de la Roseraie constitue la première pose en milieu urbain à Genève. Jusque là, seuls des axes routiers, situés à l'extérieur de la Ville et dont la vitesse des véhicules est égale ou supérieure à 50 km/h, en avaient été équipés par le Canton. Les premières mesures sont très réjouissantes, car on constate une diminution du bruit de pas moins de 8,5 décibels.

Ce revêtement est maintenant observé quant à son évolution et sa résistance. Si le test est concluant, d'autres rues pourraient en être équipées à l'avenir. D'ores et déjà, il s'agit d'un résultat très positif sur le plan phonique, qui représente un réel potentiel d'amélioration de la qualité de vie en ville.

École de Cité-Jonction : nouveau préau pour le quartier

Le quartier de la Jonction est très urbanisé. Il ne dispose que de peu d'espaces publics. Le préau de l'école de Cité-Jonction est donc un lieu essentiel pour les enfants. Mais pas seulement. Il est important pour tous les habitants de ce quartier, particulièrement sollicité actuellement par les chantiers urbains.

De fait, la Ville a procédé à la réfection complète des 3 préaux de l'école de Cité-Jonction. Ils ont été repensés comme des lieux de récréation. Au terme d'un concours, le Service des écoles a désigné le bureau de Pierre Bonnet pour réaliser ces travaux. On peut dire aujourd'hui que ce choix a été particulièrement judicieux puisque ce bureau vient de recevoir une distinction importante décernée par des spécialistes de l'architecture et du paysage.

Nouveaux jeux

Quand on observe ce qui a été fait, il faut relever que les accès ont été particulièrement soignés ; les sols pensés de manière adaptée aux activités des enfants, dans le respect des engagements de la Ville en matière d'écologie, et en prenant en compte les contraintes de l'entretien. Les végétaux qui ont été plantés dans le périmètre ont suscité d'abord la surprise des voisins, avant d'être réadaptés et parfaitement acceptés.

De nouveaux jeux ont été posés, qui sont en inox et répondent aux objectifs en terme de sécurité, de durabilité. Ils s'intègrent parfaitement dans le projet d'aménagement dont la philosophie générale est de laisser de grands espaces pour la déambulation et pour les jeux libres des enfants qui peuvent s'ébattre en toute sécurité.

Des travaux importants d'assainissement du préau central, de réfection de l'étanchéité de la dalle du parking ont été menés en amont de cet aménagement, conçu et réalisé en étroite concertation avec les usagers du préau, les enseignants, les enfants, les parents et les voisins qui l'ont suivi pas à pas.



Une Charte du respect en 14 langues grâce à des parents engagés

Au moment de l'inauguration du préau, les enfants et les responsables de l'école ont fait à leur tour un immense cadeau à la Ville et aux habitants du quartier avec une Charte du respect proposée par l'École. Il est extrêmement encourageant de relever que dans un quartier populaire et multiculturel, on puisse aboutir à un document qui énumère quelques règles de base pour vivre ensemble en bonne harmonie. A noter que ces règles ont été traduites, grâce à la participation active des parents, en 14 langues!

Fondamentalement, le Conseiller administratif Manuel Tornare a souligné à quel point les deux démarches, réaménagement du préau et élaboration de cette Charte, vont dans le même sens, « celui de favoriser le respect des lieux de vie et le respect des enfants eux-mêmes ».

De nouveaux jeux s'intègrent parfaitement dans le projet d'aménagement.

Des fresques créées par les enfants aux Cropettes

Aux Cropettes également, l'environnement quotidien des élèves a subi récemment une profonde métamorphose. Les enfants ont en effet décoré les colonnes du préau avec des motifs végétaux et tracé au sol des mots évoquant le respect.



Le résultat est tout à fait étonnant de naturel et d'originalité.

Cet aménagement est le fruit d'une participation active des élèves et de tous les partenaires de l'établissement, soutenue par le Service des écoles et institutions pour l'enfance. Concrètement, les classes enfantines et primaires ont eu pour mission de réaliser un dessin en rapport avec la nature afin de faire écho avec les arbres du parc voisin de l'école. Quelques dessins ont été sélectionnés pour figurer sur les piliers. De plus, chaque élève a pu choisir un mot en relation avec le thème du respect. Mots et dessins ont été ensuite adaptés à une plus grande échelle par un jeune créateur qui a reproduit les motifs végétaux sur les colonnes et les mots tracés au sol dans le prolongement des piliers. Le résultat est tout à fait étonnant de naturel et d'originalité.

Retour en images

La Journée des aînés sur le thème de la mobilité

Le 1^{er} octobre dernier, plusieurs centaines de personnes âgées ont participé dans les différents quartiers aux activités proposées par le Service social sur le thème de la mobilité. La collaboration efficace des bénévoles de la Croix-Rouge pour conduire et orienter les aînés a été particulièrement appréciée.



Les couleurs automnales de l'Horloge fleurie

La plus célèbre des horloges genevoises a subi sa mue saisonnière. Elle s'est parée de couleurs automnales pour le grand bonheur des touristes qui, en toute saison, la mitraillent avec attention.





Tous les enfants fréquentant une institution subventionnée par la Ville de Genève ont reçu une boîte de crayons de couleurs.

Les droits de l'enfant appliqués aux tout-petits

Chaque année, la Délégation à la petite enfance marque de manière symbolique le 20 novembre, date anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'enfant adoptée en 1989. Cette année, les enfants sont invités à dessiner.

Dans un passé récent, deux livres ont été publiés à cette occasion*. Pour 2010, Manuel Tornare, magistrat en charge de la petite enfance, a décidé d'offrir à tous les enfants fréquentant une institution subventionnée par la Ville une boîte de crayons de couleurs. La Convention prévoit en effet que chaque enfant a le droit de jouer, d'avoir des loisirs, de se reposer. Il a aussi le droit d'apprendre et d'avoir accès à l'éducation.

Protéger la dignité de l'enfant

En marge de cet anniversaire et de ce jour particulier, rappelons que les obligations qui sont faites aux gouvernements à travers cette Convention visent à protéger la dignité de l'enfant et à lui permettre d'être éduqué et guidé dans la vie pour pouvoir s'épanouir, s'intégrer et devenir un être pleinement responsable. Cette Convention ne donne pas de réponses toutes faites à la place des spécialistes de la petite enfance. Mais elle entend affirmer que, partout dans le monde, il faut considérer les enfants comme des personnes à part entière. Appliqué à la petite enfance, ce texte va très loin.

En effet, la disponibilité de places d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent est évoquée; une prise en charge professionnelle et de qualité, soumise à des contrôles réguliers, est exigée; la protection en cas de mauvais traitements, ainsi que la nécessité d'intégrer les enfants handicapés, est rappelée, sans oublier l'accès à la littérature enfantine, à des activités récréatives, artistiques et culturelles appropriées ainsi que la reconnaissance du droit de l'enfant à l'éducation. Voilà des implications concrètes de la Convention qui sont d'une brûlante actualité.

* *J'ai bien le droit / J'ai des droits mais j'ai aussi des devoirs*, Tom Tirabosco, Editions La Joie de Lire



Carte blanche

Stephan Torre

Ciel bleu, ciel noir, mais toujours torsadé: jet d'eau issu d'une deuxième série de photographies, pour la suite éventuelle d'un nouveau projet sur ce spectacle permanent tout en nuances et contrastes.



Genève est une ville qui offre une diversité de regards qui ne laisse personne indifférent. Après les livres « La rade aux vents » et « Les Bains des Pâquis », le photographe Stephan Torre s'est laissé prendre par les ambiances et les « humeurs climatiques » qui sont si propres à notre région. L'ouvrage « Genève entre ombres et lumières », avec des textes de Jean-Philippe Rapp et une interview de Georges Haldas (Editions Slatkine), présente par paires de photographies ces contrastes que l'on peut observer d'un même lieu.

Jusqu'au 31 décembre 2010, Stephan Torre expose une série de photographies sur les minorités ethniques de Colombie, Les Arhuacos et Kogis, au café du Grütli, à Plainpalais.

Les Autorités de la Ville de Genève vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2011

*Le Conseil administratif
de la Ville de Genève*

Sandrine Salerno

Maire,
chargée du Département des finances
et du logement

Pierre Maudet

Vice-président,
chargé du Département de l'environnement
urbain et de la sécurité

Manuel Tornare

Conseiller administratif,
chargé du Département de la cohésion sociale,
de la jeunesse et des sports

Patrice Mugny

Conseiller administratif,
chargé du Département de la culture

Rémy Pagani

Conseiller administratif,
chargé du Département des constructions
et de l'aménagement

*Le Bureau du Conseil municipal
de la Ville de Genève*

Frédérique Perler-Isaaz

Présidente

Alexandra Rys

1^{re} Vice-présidente

Patricia Richard

2^e Vice-présidente

Christiane Olivier

Secrétaire

Georges Queloz

Secrétaire

Hélène Ecuyer

Secrétaire

Jacques Hämmerli

Secrétaire



Le Conseil municipal a ...



...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit complémentaire de 575 000 francs (frais d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, intérêts à 5% dès le 13 septembre 2006, frais et indemnités de procédure compris) **pour l'exercice du droit de préemption au prix fixé par la Commission cantonale de conciliation et d'estimation en matière d'expropriation du 31 mai 2010, soit 1 113 400 francs, pour la parcelle N° 816 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, sise avenue Godefroy 8**, découlant de la proposition PR-489 du 19 juillet 2006 (PR-812);

...accepté le **rapport du Conseil administratif à l'appui des comptes 2009** (PR-781);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 4 100 000 francs destiné à **l'étude de l'aménagement du périmètre de Chandieu comprenant la construction d'un trois quarts de groupe scolaire, d'un bassin de natation de 25 mètres, d'un espace de vie enfantine de 80 places avec une cuisine de production, ainsi que l'aménagement d'un parc public**, situés sur les parcelles Nos 3036, 3146, 2164, 323, 2165, 3734, 326, 327, 2562, 3259, 334, 3685, 3684, 4626, feuille 26 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex (PR-779);

...accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de **l'approbation du projet de modification des limites de zones N° 29740-211 sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex (création d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public et de trois zones de verdure) au parc Geisendorf** (PR-783);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 998 280 francs au titre de **subvention d'investissement à l'association Cave 12** afin qu'elle réalise des travaux de rénovation du local sis au 4, rue de la Prairie, à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, en vue de son installation dans ces lieux (PR-728);

...accepté la motion intitulée « **Les conseillers ne sont pas payeurs (avant-projet de loi cantonal sur la culture)** » (M-920);

...refusé le projet d'arrêté intitulé « **Introduction de nouvelles dispositions transitoires au règlement fixant les conditions de location des logements sociaux de la Ville de Genève** » (PA-98);

...refusé le projet d'arrêté intitulé « **RDU et règlement de la GIM** » (PA-100);

...refusé la résolution intitulée « **RDU et règlement de la GIM** » (R-126);

...accepté la motion intitulée « **Afin que le Théâtre Pitoëff redevienne un théâtre** » (M-810);

...accepté la proposition de résolution du Conseil administratif en vue de **saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan de site, dit de la rue des Garages, situé entre les rues Dejean, de Lausanne, du Valais et l'avenue Blanc, en limite nord du quartier des Pâquis** et portant sur les parcelles Nos 128 à 143 et 146 à 158, Genève, section Petit-Saconnex, et 4592, 4594, 4595, 4598, 4599, 4600, 4601, constitutif du domaine public (PR-768);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 299 000 francs destiné aux **installations de sécurité anti-intrusion, détection incendie, éclairage de secours,**

voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève (PR-771);

...accepté la résolution intitulée « **Tarifs des TPG: une hausse absurde, injuste, inacceptable** » (R-139);

...refusé le projet d'arrêté intitulé « **Fonctionnaires candidats à l'élection au CA** » (PA-113);

...accepté la motion intitulée « **Mobilité douce et pont du Mont-Blanc: la Ville de Genève ne doit pas rater le financement fédéral** » (M-941);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de **l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 25 264 940 francs, soit: un crédit de 24 803 300 francs destiné à la rénovation de l'Alhambra et à l'aménagement du bâtiment en salle de musique, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles Nos 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève; un crédit de 364 340 francs destiné à l'équipement en mobilier de la salle de l'Alhambra, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles Nos 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève; un crédit de 97 300 francs destiné à l'équipement en matériel informatique et télécommunication de la salle de l'Alhambra, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles Nos 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève** (PR-704);

...accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de **l'approbation du projet**

de loi relatif à l'aménagement du quartier Praille-Acacias-Vernets, modifiant les limites de zones sur le territoire des Villes de Genève, Carouge et Lancy (création d'une zone 2, de diverses zones de développement 2, d'une zone de verdure et d'une zone de développement 2 affectée à des activités mixtes) (PR-795);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 355 360 francs destiné à **l'amélioration et à la rénovation de l'éclairage du quai du Seujet, côté promenade piétonne et axe routier, ainsi que du passage sous le pont de la Coulouvrenière** (PR-729);

...accepté la motion intitulée « **Adhésion des institutions sportives de la Ville au réseau Gigogne** » (M-842);

...accepté la motion intitulée « **Pour des écoquartiers participatifs!** » (M-822);

...accepté la motion intitulée « **Un système de vélos en libre service ne peut pas attendre!** » (M-855);

...accepté la motion intitulée « **Pour des états généraux de l'aménagement privilégiant le vivre ensemble et une gestion équilibrée de la mobilité** » (M-833);

...accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 950 000 francs destiné à **l'étude de la rénovation de l'école de Pâquis-Centre, située rue de Berne 50, sur la parcelle N° 7059, feuille 59 du cadastre de la commune de Genève, section Cité** (PR-782);

...accepté la motion intitulée « **Développement des prestations de la carte 20 ans/20 francs du côté du sport** » (M-889);

... pris acte du rapport de la commission de l'aménagement chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif en vue de **l'ouverture d'un crédit de 2 225 000 francs destiné aux études des mesures d'aménagement et de circulation en vue de la réalisation de l'initiative populaire IN-2 (166) « 200 rues sont à vous - pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces! »** (PR-785);

... accepté la motion intitulée « **Pour une rue du Rhône sécurisée!** » (M-824);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue du **bouclement de divers crédits d'étude et de construction terminés** avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 12 803 934,01 francs, composé de: *I.* un crédit complémentaire d'un montant de 10 010 092,02 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles de sept crédits de construction terminés, *II.* Refusé un crédit complémentaire d'un montant de 1 224 552,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, les hausses conjoncturelles et contractuelles de deux crédits de construction terminés, *III.* Accepté un crédit de construction dont la réalisation est abandonnée, sans demande de crédit complémentaire, *IV.* Accepté un crédit complémentaire d'un montant de 1 569 289,90 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de crédits d'étude non suivis de réalisation, *V.* Accepté un crédit d'étude dont le projet de réalisation est abandonné, sans demande de crédit complémentaire (PR-549);

... accepté la motion intitulée « **Renouvelons le crédit de 300 000 francs permettant de venir en aide à de jeunes requérants en formation** ». (M-786).

✳ Séances de septembre et octobre 2010

- Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes : **10, 11 (budget) et 13 décembre 2010, 18 et 19 janvier, 15 et 16 février 2011.**
- Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu www.ville-ge.ch/cm

● **Vous avez des questions sur le Conseil municipal ?**

Prenez contact avec le Secrétariat du Conseil municipal, Palais Eynard
Tél. 022 418 29 66
E-mail: marie-christine.cabussat@ville-ge.ch

emeg
Société Générale
Genève - Yverdon - Fribourg

GRYON-VILLARS

À QUELQUES PAS DES REMONTÉES MÉCANIQUES DE BARBOLEUSE

Dès CHF 365'000.- + parking

LA SEULE PROMOTION MINERGIE EN MONTAGNE

12 appartements de standing, allant du 2 au 5.5 pièces et bénéficiant d'un grand confort. Proche des commerces. Environnement exceptionnel.

Pl. Barboleuse 1882 Gryon
Tél. 024 498 26 58
Fax 024 498 25 67
info@gryon-immobilier.ch

Av. Général-Guisan 46A
1009 Pully
Tél. 021 721 15 81
alexandre.mirfassih@regie-couronne.ch

GUYON IMMOBILIER

Bureau de la Couronne
L'habitat immobilier

TOUT S'APPREND

- Langues
- Arts & Création
- Cuisine & Gastronomie
- Développement personnel
- Mouvement, Relaxation & Danse
- Musique, Théâtre & Jeux

Genève-centre
Tél. 022 319 61 61

Balexert
Tél. 022 795 11 70

Nyon
Tél. 022 362 08 00

www.ecole-club.ch

Profilez votre carrière !



www.ecole-club.ch/business

Assurez votre avenir professionnel !
L'Ecole-club Business, votre partenaire de référence en matière de formation

- Management & économie
- Informatique
- Formation de formateurs
- Wellness & Fitness formations spécialisées
- Offres pour entreprises

Centre commerciale de Balexert
Avenue du Pailly 21
Tél. 022 795 11 70

business